N°447 du 25 septembre 2017-Siège: 106 bis, Rue Ewo Ouenzé-Site:www.lepatriote-congobrazza.com:Tel. 06.664.18.19/05.578.72.05

LE PATRIOTE

Méfiez-vous de l'homme nu qui vous propose sa chemise.

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions | 200 Frs | 10e année

LA DIPLOMATIE CONGOLAISE CONQUÉRANTE À NEW YORK

☞ 7, 8 et 9

FAUT-IL OUI OU NON DIALOGUER AVEC FRÉDÉRIC BINTSAMOU, ALIAS NTOUMI ?

☞ 3

Département du Pool

L'UNION EUROPÉENNE S'ENGAGE À RÉINSÉRER 1.000 NINJAS-NSILOULOUS QUI QUITTERONT NTOUMI ET LA FORÊT

La représentante de l'Union européenne et le représentant résident du Pnud, coordonnateur des agences du système des Nations Unies au Congo l'ont fait savoir au nouveau ministre, haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants lors des entretiens de prise de contact avec Euloge Landry Kolélas.

☞ 5

Transports en commun

LA STPU REPREND DU SERVICE ET SE DONNE DES GARANTIES DE PÉRENNITÉ

Les 840 agents de la société des transports urbains de Brazzaville et Pointe-Noire ont décidé de reprendre leurs activités, après plus de six semaines d'arrêt de travail. La grève a été déclarée suspendue en assemblée générale, le 21 septembre 2017.

☞ 11

Crise économico-financière

QUELLES PERSPECTIVES POUR LES MUTUELLES CONGOLAISES D'EPARGNE ET DU CRÉDIT ?

☞ 10

Session inaugurale du Sénat

LES SÉNATEURS INTERPELLÉS SUR LEUR STATUT DE CONSEILLER ET DE MODÉRATEUR DE LA NATION

Les travaux de la session inaugurale de la rentrée parlementaire du Sénat, ouverts le 12 septembre 2017 se sont achevés le 21 septembre dernier, sous la direction du président de cette institution Pierre Ngolo. Avant la cérémonie de clôture, les sénateurs ont élu les bureaux des commissions permanentes et mis en place, les groupes nationaux des Unions parlementaires. Ils ont également désigné les délégués du Sénat au parlement Panafricain, ainsi que les présidents des deux groupes parlementaires, le groupe PCT et partis de la majorité d'une part, le groupe UPADS et partis de l'opposition affiliés d'autre part. Deux jours auparavant, ils avaient adopté le règlement intérieur et le règlement financier de leur institution. Comme l'a affirmé Pierre Ngolo, avec l'adoption définitive de ces deux textes de référence, les travaux de la session inaugurale du Sénat ont confirmé la vocation de tolérance, de modération ainsi que la sensibilité des sénateurs aux questions écologiques.

Quatre des six Commissions permanentes ont pour président des membres du Parti congolais du travail (PCT). Il s'agit de la commission Affaires administratives et juridiques dirigée par Jean Pierre Manoukou-Kouba et de la commission défense et sécurité dont Gabriel Nzambila est le président. Les deux autres membres du PCT placés à la tête des Commissions sont Gabriel Oba Apounou (commission Affaires étrangères et coopération) ; madame Massoussa née Kombila Odette (commission Santé, affaires sociales, genre, développement durable).

L'opposition, plus précisément l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), à travers Jean-Marie Epouma Andzimba s'est vue attribuer la commission Economie et finances. Quant à la commission Education, culture, sciences, information et technologie, sa présidence a été confiée à un parti de la majorité présidentielle, le Rassemblement pour la démocratie sociale (RDPS), qui a désigné Jean Félix Tchicaya.

Parmi les six présidents des commissions, trois ont occupé les mêmes fonctions et les mêmes postes, à la précédente législature. On peut citer Jean- Marie Epouma Andzimba, Gabriel Oba Apounou et Gabriel Nzambila. Il sied de souligner que contrairement à l'Assemblée nationale où le nombre de Commissions est passé de sept à huit, le Sénat a maintenu le nombre de Commissions à six, comme à la deuxième législature. Selon Daniel Abibi, le président de la commission ad 'hoc de relecture du règlement intérieur mise en place au début des travaux : « *le meilleur message que les sénateurs, qui ont un rôle de conseil et de médiation peuvent rendre à la Nation, dans la situation de crise économique qui sévit dans le pays, c'est de ne pas créer une nouvelle structure qui engendrerait des dépenses supplémentaires. Nous avons pensé qu'il fallait plutôt renforcer l'une des commissions, pour qu'elle s'acquitte des obligations liées au développement durable* ».

Outre la mise en place des quatre groupes nationaux des Unions Interparlementaires, les membres de la chambre haute du parlement ont désigné leurs représentants au Parlement Panafricain. Il s'agit de Pierre Ngolo et de Pierre Izoungou Massanga Zéli. Ils ont également procédé à la mise en place de deux groupes parlementaires. Le premier regroupe les membres du PCT et ceux des partis de la majorité et a pour président Théophile Adoua. Le second, celui de l'opposition rassemble les élus de l'UPADS et ses alliés. Il est dirigé par Ange Edouard Poungui. Rappelons que le groupe parlementaire de l'opposition n'existait pas au Sénat à la précédente législature.

En parcourant le nouveau règlement intérieur de la première chambre du parlement, on constate qu'il est muet à propos de l'attribution du passeport diplomatique, comparativement au règlement intérieur des députés. « *Ce n'est pas un refus de cette pièce aux sénateurs. La délivrance du passeport diplomatique relève d'un décret présidentiel. Ce décret précise les personnalités ayant droit à ce passeport. Le règlement intérieur du Sénat ne peut pas régler un problème relevant du domaine de l'exécutif* », a précisé Daniel Abibi.

Clôturant les travaux de cette session inaugurale, le président de la chambre haute du parlement a félicité l'ensemble des sénateurs, qui ont contribué à la réussite de la rentrée parlementaire de l'institution qu'il dirige. «*Désormais, tout est au point pour que nous travaillions. Mettons-nous à l'œuvre, guidés strictement par la volonté de servir le peuple qui a ses soucis multiples qu'exacerbe la conjoncture, la volonté de servir la Nation engagée dans l'épreuve contre la crise économique et financière, contre toute entreprise de remise en cause de la paix, de la quiétude des citoyens*», les a-t-il interpellé. Pierre Ngolo a par ailleurs exhorté ses collègues, à braver avec courage tous ces écueils. Pour ce faire, l'orateur a insisté sur le devoir de «*donner tout son sens, à leur statut constitutionnel de conseillers et de modérateur de la nation, surtout dans le contexte d'aujourd'hui* ».

Elu président du Sénat le 12 septembre dernier, Pierre Ngolo a été installé dans ses fonctions le 19 septembre 2017. La transmission de pouvoir et de consignes, entre l'ancien président du Sénat André Obami Itou et l'entrant, a donné lieu à une cérémonie officielle qui a pris l'allure d'une grande fête. Celle-ci a en effet drainé au palais des congrès, de nombreuses personnalités politiques et des amis de l'heureux promu, sans oublier les militants du PCT. Cette cérémonie tire son importance par le fait que, c'est la toute première passation de service et de consignes organisée entre un président sortant et un président entrant, depuis 1992 que le Sénat a été institué en République du Congo.

En guise de rappel, le mandat du premier président de cette institution Augustin Poignet, n'a pu atteindre son terme à cause du déclenchement de la guerre le 5 juin 1997. Edouard Ambroise Noumazalay qui a dirigé la chambre haute du parlement à partir de 2002, a brutalement été arraché par la mort, dans l'exercice de ses fonctions.

Dominique Maléla

BUREAU DES COMMISSIONS PERMANENTES

Commission affaires juridiques et administratives

Président : Jean Pierre Manoukou-Kouba (PCT)
Premier vice-président: Okoula Edouard Roger (PCT)
Deuxième vice-président : Foudy Victor (PCT)
Rapporteur : Gaspard Kaya Magane (UDLC)
Secrétaire : MOUNDZAL0 Jacqueline (PCT)

Commission économie et finances

Président : Epouma Andzimba Jean Marie (UPADS)
Premier vice-président: Nguié Paul Stanislas (PCT)
Deuxième vice-président: Banvidi Antoine (Club 2002)
Rapporteur : Ngakosso Ngama Aristide (PCT)
Secrétaire : Kentoula Jean Serge (PCT)

Commission éducation, culture, sciences, information et technologie

Président : Tchicaya Jean Félix (RDPS)
Premier vice-président: Abibi Daniel (PCT)
Deuxième vice-président : Mouanga Nkéoua Lazare (DRD)
Rapporteur : Miyouna Ludovic Robert (PULP)
Secrétaire : Molamou Antonin (PCT)

Commission défense et sécurité

Président : Nzambila Gabriel (PCT)
Premier vice-président: Izoungou Massanga Zély Pierre (MAR)
Deuxième vice-président : Ondongo Gabriel (PCT)
Rapporteur : Mouanda Kitsinga Donatien (Indépendant)
Secrétaire : NDZOKIVOUKA Christine (PCT)

Commission affaires étrangères et coopération

Président : Oba Apounou Gabriel (PCT)
Premier vice-président: Loemba Antoine Denis (MAR)
Deuxième vice-président : Bouka Boniface (PCT)
Rapporteur : Ondziel Onna Euloge Henri (PRL)
Secrétaire : Bouvet Marie Thérèse (PCT)

Commission santé, affaires sociales, genre, développement durable

Président : Mme Massoussa née Kombila Odette (PCT)
Premier V.-président: Ekounzola Jean Roger (PCT)
Deuxième V.-président : Bongo Mavoungou Raymond (PCT)
Rapporteur : Nkoua Alphonse (Indépendant)
Secrétaire : Mme Ikourou née Yoka Pauline (PCT)

Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

FAUT-IL OUI OU NON DIALOGUER AVEC FRÉDÉRIC BINTSAMOU, ALIAS NTOUMI ?

La question revient comme un leitmotiv sur toutes les lèvres. Une tendance exclue tout dialogue avec Ntoumi qu'elle qualifie de terroriste. Cette tendance insiste sur l'objet d'un tel dialogue ; une autre tendance opte pour le dialogue et pense que la force publique a déjà montré ses limites. Mais, la troisième ligne affirme que pour pardonner, il faut d'abord que Ntoumi désarme. En tout cas, la question fait tache d'huile, depuis que le Président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba a annoncé à la clôture de la plénière de l'Assemblée nationale que « *le président de la République, Son Excellence Denis Sassou N'Guesso a accédé sans surprise à notre désir d'instaurer dans l'immédiat une plateforme d'échange et de dialogue sur la question du Pool* ». Chacun y va de son commentaire. Le ton a été donné mercredi dernier au cours de l'émission « Appels sur l'actualité » produite par RFI. Nous publions ci-dessous les arguments mis en valeur par les différentes tendances qui se sont exprimées.

La tendance qui exclue tout dialogue avec Ntoumi argumente :

Les charges imputées au Pasteur ntoumi sont extrêmement graves. Il n'est pas possible de dialoguer avec ce terroriste. Sa place est devant les tribunaux. Comment peut-on dialoguer avec un individu qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour terrorisme. L'armée congolaise doit faire son travail et protéger le pays. Le pasteur est un récidiviste. Il a balayé d'un revers de la main les accords d'un dialogue dont les conclusions l'avaient pourtant élevé au rang de ministre. Le seul dialogue possible avec Ntoumi, c'est devant la justice. Effectivement, on se rappelle que le pasteur Ntoumi à la fin de la guerre en 2007 avait rejoint le pouvoir. Il s'était rangé aux côtés du Président Denis Sassou N'Guesso. En 2007, il avait été promu délégué général chargé de la promotion des valeurs de paix. Quelque temps avant l'élection présidentielle, de

Pour une plateforme d'échanges sur le Pool

l'année dernière, il a basculé à l'opposition radicale. On ne peut pas lui faire confiance, puisqu'il tourne sa veste d'une certaine façon. On comprend que ce n'est pas pour la première fois que le pouvoir tend la main à Ntoumi. Rien ne prouve que cette fois-ci, Ntoumi respectera les accords qui en découleront. On ne peut dialoguer avec Ntoumi. Il n'y a que l'option militaire qui reste plausible. Il faut écarter toute idée de dialogue avec Ntoumi. Il y a plus d'un an que le Pasteur Ntoumi et sa milice arrachent la vie à des centaines de nos compatriotes, détruisent des biens publics et privés, mettent à mal l'unité nationale. Ntoumi ne peut pas rentrer à Brazzaville en conquérant comme Jule César, disait, il y a quelques jours Digne Elvis Okombi Tsalissan. Dialoguer avec Ntoumi est un aveu d'échec. Il ne faut pas dialoguer avec Ntoumi tant qu'il n'a pas désarmé. Tant qu'il n'a pas fait l'effort de reconnaitre qu'il y a eu des élections au Congo Brazzaville et qu'il y a un gouvernement de la République qui est en place. Ntoumi sera poursuivi pour les faits graves qu'il a commis sur l'ensemble du territoire, en prenant en otage tout un pays ; en détruisant des édifices, allusion faite au CFCO ainsi qu'à la nouvelle

Pas de dialogue avec Ntoumi

route lourde entre Brazzaville et Pointe-Noire. Ils ne font que détruire les ponts, c'est inadmissible dans un pays. Il doit s'expliquer. S'il n'a commis aucun acte répréhensible, il sera libéré comme tout autre citoyen congolais. Il n'y a pas un traitement d'exception pour Ntoumi. S'il refuse de désarmer, le gouvernement de la République ou la force publique jouera pleinement son rôle pour l'arrêter. Il faut qu'on y mette tous les moyens, parce que la situation a trop duré. Il y a

La dame imprévisible

la population qui souffre et partant tous les Congolais dans leur chair. C'est pourquoi, l'option militaire reste la meilleure.

La tendance qui dit oui au dialogue avec Ntoumi argumente :

Le Pasteur Ntoumi en Patriote doit maintenant dialoguer avec le pouvoir. Il est temps pour lui de ne plus penser à ses propres intérêts. La Présidence de la République a pris une bonne décision. Le dialogue est la meilleure option. La violence n'arrange rien. Cela fait 18 mois que le Pool connait cette insécurité. Depuis 18 mois, on a utilisé la violence qui n'a abouti à rien. Si le président décide de tendre la main à Ntoumi, c'est une chose très sage. Cela peut permettre à la population du Pool de sortir de ce cirque.

Au Congo, il y a une culture. Tout différend se règle autour de la table qu'on appelle le Mbongui. D'un côté on accuse le Pasteur Ntoumi de commettre des actes terroristes dans le Pool. Mais quelque part, Ntoumi, c'est un Congolais. Il sait qu'en faisant cela la population est en train de souffrir.

De l'autre côté, c'est le Président de la République et le président de l'Assemblée nationale qui ont décidé de tendre la main, je pense que le Pasteur Ntoumi se doit finalement d'accepter cette main tendue des autorités afin qu'ils s'asseyent et en débattent. Il faut dialoguer avec le pasteur Ntoumi parce que les populations errent dans les forêts, fuyant les violences. Le dialogue au Congo Brazzaville ne concerne pas que le Pasteur Ntoumi. C'est un problème qui concerne le peuple congolais, parce qu'il y a un péché originel dans cette affaire : c'est le changement de la Constitution. C'est de là qu'est parti le gros problème.

Le changement de la Constitution a entrainé les violences. Aujourd'hui, on est en train de taxer Ntoumi de violent et d'assassin. Mais ce que l'armée a fait lors des manifestations ? Elle a tiré à balles réelles sur le peuple. Aucune personne n'a été jugée. Les rapports internationaux le prouvent bien. Il faut un dialogue. Mais celui-ci doit rassembler l'ensemble de la classe politique congolaise et la société civile congolaise, puisqu'il concerne tous les Congolais. Il faut qu'on aille au dialogue dans un climat apaisé. Pour ce faire, les prisonniers politiques doivent être libérés et le pouvoir de Brazzaville doit retirer les troupes du Pool. Ce dialogue doit être sans exclusive et placé sous

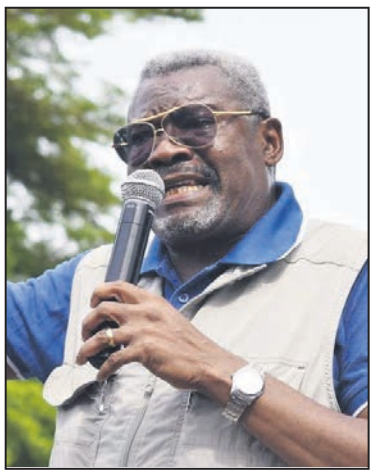

Il faut dialoguer pour arrêter les invectives

l'égide de la communauté internationale. La solution militaire a déjà montré ses limites. Continuer avec l'option militaire, c'est aggraver les souffrances du peuple. Plus ça dure plus ça coûte. C'est pourquoi, il faut dialoguer et arrêter les opérations militaires qui coûtent excessivement cher. Outre le coût financier, il y a également et naturellement le coût humanitaire. On sait quel désastre cela cause. Tout ceci se passe à un moment où nous avons dans nos murs, le FMI qui tente de trouver avec notre gouvernement des solutions quant à la sortie de crise ou à l'amélioration de la situation économico-financière qui est la nôtre. Il faut donc négocier et obtenir que cela ne reprenne plus. Il ne s'agit pas de faire ou pas de nouveau confiance à Ntoumi.

Propos sélectionnés et transcrits par Alexandre Yandza

NIGHT CLUB Vertu

La Direction du Night Club la VERTU a le plaisir d'informer son aimable clientèle qu'elle y trouvera désormais des chambres bien climatisées.

Une opportunité exceptionnelle pour les personnes en quête d'un repos bien mérité.

NIGHT CLUB VERTU

N° 40 rue Arc-en-Ciel Nkombo-Matari (non loin du CNRTV) - Brazzaville

LE POOL, UNE POULE AUX ŒUFS D'OR POUR L'OPPOSITION

La situation sécuritaire dans le Pool, on ne le sait que trop, fait souvent l'objet des envolées oratoires de la part des leaders de l'opposition. Ce, pour marquer et de façon ostentatoire leur sentiment d'attachement à ce département et à ses ressortissants. On a même entendu certains de ses leaders clamer « je suis le Pool » imitant en cela servilement les manifestants parisiens qui exprimaient leur solidarité à l'égard des journalistes de l'hebdomadaire français Charlie Hebdo. A la suite d'une attaque terroriste subie par le journal.

L'agitation des leaders de l'opposition découle d'un calcul politique simple mais plein de promesses qui tenteraient le diable lui-même. Aboutir à un gouvernement d'union nationale dans lequel ils seraient partie prenante. La situation du Pool seule peut conduire à la réalisation de ce calcul.

Lorsqu'on s'intéresse tant soit peu aux discours des opposants sur le Pool, on s'aperçoit qu'ils ne mettent l'accent que sur les thèmes devenus classiques pour espérer un certain crédit. La violation des droits de l'homme, la souffrance des populations à travers leur migration vers d'autres départements et bien d'autres. Mais ils ne manquent pas de chuter sur l'inévitable dialogue qui est présenté comme le passage obligé de la solution à la situation d'insécurité dans une partie du Pool. Pour eux, seul un dialogue qui réunit toute la classe politique, la fameuse société civile peut ramener le calme dans ce département. Ces leaders de l'opposition qui pour la plupart ne sont pas nés de la dernière pluie le savent. L'expérience renseigne que les dialogues dans notre pays ont souvent abouti à la formation des gouvernements d'union nationale, des gouvernements de la réconciliation nationale dans lesquels on retrouve généralement des fortes têtes de l'opposition. Le cas du gouvernement issu de la conférence nationale de 1991est encore présent dans nos têtes. En remontant plus loin dans l'histoire politique de notre pays, on rencontre la même conclusion du dialogue, notamment dans les années 70.

Des sentiments suspects

A partir de ce bref rappel on ne peut soutenir que les opposants qui réclament le dialogue sur le Pool soient uniquement inspirés par de bonnes œuvres. Ces dialogues ont été l'occasion des politiques qui n'ont pu parvenir au gouvernement par des voies conventionnelles, d'occuper des fauteuils ministériels. Les voies conventionnelles font référence à l'entrée au gouvernement qui s'installe après des élections générales ou à la suite d'un remaniement ministériel. Or ici il s'agit de créer une situation exceptionnelle qui doit ouvrir le gouvernement à des opposants et aux éléments de la société civile. Généralement dans ces conditions, tiraillé par des problèmes dont la priorité suscite des querelles politiques entre les membres d'origine politique diverse, il n'est pas évident que le gouvernement se concentre sur le sujet pour lequel il a vu le jour. On imagine que le temps de vie de ce gouvernement sera relativement court car il doit préparer les conditions de la tenue des futures élections générales. Personne n'est dupe et ne peut croire un seul instant qu'avec les leaders de l'opposition en son sein, ce gouvernement puisse examiner avec sérénité la situation du Pool. Le temps que va durer ce gouvernement va permettre à ces derniers de veiller à préparer des lendemains électoraux.

La pire des solutions

Par ailleurs, Il n'est pas impossible, que dans un tel patchwork n'émerge une cacophonie incroyable de nature à nuire sinon à l'efficacité, du moins à l'activité gouvernementale. Les facteurs de blocage d'un tel gouvernement sont si nombreux que souhaiter sa formation lors d'un dialogue revient à paver la voie à un éventuel arrêt du pays.

Cependant vouloir de la fin des souffrances des populations déplacées du Pool n'est pas inciter le pasteur Ntoumi à s'obstiner dans sa position de se soustraire de la justice. Encore moins à l'encourager à se planquer dans les forêts de ce département et à tendre des traquenards à l'armée. Ce à quoi s'adonnent, à cœur joie, les leaders de l'opposition. Pour des observateurs sérieux au contraire, toute la classe politique devrait inviter ce dernier à sortir de la forêt et à répondre devant la justice des faits qu'on lui reproche. Une fois cette perspective réalisée, nul doute que les populations s'empresseront d'elles-mêmes de rentrer chez elles. Non seulement elles le feront avec gaieté mais autant pour ces opérateurs économiques qui ont misé sur les potentialités de ce département et y ont englouti des milliards de francs CFA. C'est le cas du richissime nigérian Clémente Dangoté qui a construit à Mindouli une cimenterie considérée comme l'une des plus belles de l'Afrique centrale. Celle-ci devait lancer sur le marché ces premiers sacs de ciment depuis le début de l'année en cours. Hélas ! Les turpitudes de Ntoumi et de ses hommes en ont décidé autrement. Le cimentier nigérian n'est pas le seul à payer au prix fort l'insécurité provoquée par Ntoumi dans une partie du Pool. Il y a également le gouvernement et l'union européenne à travers le projet de la route indispensable Kinkala- Mindouli qui avait pourtant déjà connu un début d'exécution intéressant.

Le principal facteur de blocage encouragé par l'opposition

On n'est pas surpris de l'absence de ces points dans le discours des leaders de l'opposition. Ils donnent l'impression que le sort des populations et de celui du département du Pool ne constituent pas leur principale préoccupation. Ce qui contraste avec leurs épanchements en faveur des populations et du département du Pool. Tout le monde sait que la relance de ces activités économiques arrêtées aura un impact indéniable dans leur vie. Mais il y a un homme qui pèse comme une chape de plomb dans ce département et ne tient pas à le libérer. Il bénéficie du soutien de l'opposition. Et pour cause.

Laurent Lepossi

LIBRES PROPOS

LES CHEVALIERS SERVANTS DE L'AGITATION PERPÉTUELLE

Je crois avoir eu l'occasion d'épingler dans ces colonnes la propension dévastatrice de l'opposition congolaise, plus particulièrement celle dite radicale, à la démesure dès lors qu'une telle attitude peut faire perdre des points au gouvernement. Une propension malheureuse à mentir effrontément, à insinuer afin de détruire. Le Congo tout entier peut en souffrir ou même disparaître, ces spécialistes de l'agitation perpétuelle s'en foutraient comme de leur première culotte.

Drôles d'hommes politiques tout de même, qui assimilent la démocratie en une doctrine libertaire dans laquelle aucune limitation de la liberté individuelle en matière sociale ou politique n'est admise. Sous cet angle, Armand Mpourou et ses amis de la Dynamique pour le Développement du Congo (DDC) constituant une race d'hommes politiques en voie de disparition. Eux qui prônent une opposition réelle et responsable, « *celle qui encourage ce qui est bien, dénonce et désavoue les mauvaises actions du gouvernement* » et en proposent de bonnes, contrairement, affirment-ils, à l'opposition radicale dont la démarche globale reste guidée par « *le nihilisme absolu, la haine* » et le complot permanent. Nous avons eu aussi le plaisir d'apprendre, de la bouche des intéressés eux-mêmes, que Jean Itadi et ses compagnons du CAP inscrivaient leur action politique dans le droit fil de cette conception républicaine de l'opposition.

Ce n'est, après tout qu'un îlot de républicanisme dans une opposition où plupart des acteurs restent accrochés aux ficelles politiques héritées du monopartisme, où l'on se soucie beaucoup moins du destin du pays que du «*coup de poing dans l'estomac* » que l'on doit asséner. Cette expression, quoique un peu vieillie, n'est pas tombée en désuétude. Nos hommes politiques l'utilisent encore assez régulièrement. Le coup de poing dans l'estomac est le rêve de ces politiciens qui veulent agir avec violence tout en cultivant une image de personnes de mœurs pacifiques, afin de tirer tout le profit des scènes de violence (y compris les agissements du Pasteur Ntoumi). L'estomac qu'ils visent est autant celui de l'ensemble des citoyens (plus précisément l'opinion publique) objets d'une forte manipulation, que le pouvoir en place que l'on s'emploie à décrédibiliser sans aucune retenue.

Il est vrai que toute formation politique digne de ce nom aspire à l'exercice du pouvoir, mais cela n'est possible que dans les limites fixées par la Constitution c'est-à-dire par la voie des urnes. Or de toute évidence, notre opposition veut chasser l'actuel pouvoir le plus vite possible, si l'on en croit les ultimatums qu'elle adresse aux autorités en place, pourtant régulièrement élues, ou si l'on tient compte du climat de rébellion qu'elle encourage dans le Pool et même ailleurs.

Nous sommes en démocratie et ceux qui ont été battus à la dernière présidentielle sont condamnés à ronger leur frein pendant cinq ans, en attendant la prochaine échéance électorale. C'est aussi simple que cela. Ils peuvent toutefois, de manière tout à fait légale, tenter de renverser le gouvernement au moyen d'une motion de censure (article 160 de la constitution) ou lors de l'engagement par le Premier ministre de la responsabilité du gouvernement, « *sur son programme, sur une déclaration de politique générale ou sur un projet de texte*» (article 159).

Nous parlons bien du gouvernement et non du régime. Le renversement éventuel d'un gouvernement ne peut en aucun cas entrainer une alternance politique. Sous le monopartisme, le rêve de tout opposant était de prendre le pouvoir, même ou surtout en usant de la force. Hier, à l'heure des coups d'Etat, le pouvoir même le plus solide pouvait tomber comme une mangue mûre. Des chasseurs de pouvoir, même de fortune, étaient tentés de courir après cette grosse bête en apparence, qui s'avérait finalement du petit gibier, amusant à tirer. Aujourd'hui les balles de ces mêmes tireurs s'émoussent sur le cuir des pouvoirs actuels, « carapacés » par la Constitution. Cette chasse est aujourd'hui interdite.

Aimé Raymond Nzango

Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

Département du Pool

L'UNION EUROPÉENNE S'ENGAGE À RÉINSÉRER 1.000 NINJAS-NSILOULOUS QUI QUITTERONT NTOUMI ET LA FORÊT

Les conditions sont en train d'être créées pour réserver à ces ninjas le meilleur accueil possible et une réinsertion aussi immédiate qu'absolue. Dans cette perspective, le gouvernement par l'entremise du ministre, haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas bénéficie du soutien de la communauté internationale. A travers leurs représentations respectives au Congo, l'Union européenne et les agences du système des Nations unies viennent d'annoncer leur appui au gouvernement pour que cette option, ainsi que toutes les autres qui intègrent la coopération entre le Congo et ces partenaires soient un succès total.

Le représentant du Pnud et Euloge Landry Kolélas

Le nouveau ministre, haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants est sur le point de gérer l'un des dossiers les plus lourds depuis sa nomination. La démobilisation, le désarmement et la réinsertion d'un millier de combattants ninjas nsiloulou qui s'apprêtent à rentrer à Brazzaville. Il s'agit d'un premier groupe de miliciens ayant suivi l'ex-délégué général à la promotion des valeurs de paix et à la réparation des séquelles de guerre, Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntoumi dans le Pool, après les événements du 4 avril 2016.

Lassé de la vie sauvage et d'une errance perpétuelle à travers les forêts et savanes du Pool, ainsi que d'un combat sans cause, ni idéal, ce groupe a résolu de retrouver une existence paisible dans la cité. Une option encourageante, appréciée à sa juste valeur par le gouvernement congolais et soutenue par les partenaires à la paix et au développement. Une tâche pressentie d'envergure, mais qui ne devra pas être aussi difficile qu'elle parait, encore moins impossible. Et pour cause, Euloge Landry Kolélas bénéficie du soutien de l'Union européenne et des agences du système des Nations Unies au Congo.

Cet appui à la consolidation de la paix sur l'étendue du territoire national et le retour à une vie normale d'environ mille combattants ninjas ayant pris l'option de regagner la cité, vient d'être annoncé par Saskia de Lang et Anthonny Kouakou Bohemeng Bouama. La représentante de l'Union européenne et le représentant résident du Pnud, coordonnateur des agences du système des Nations Unies au Congo l'ont fait savoir au nouveau ministre, haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants lors des entretiens de prise de contact avec Euloge Landry Kolélas.

« *Nous avons travaillé sur les plans et les idées du gouvernement à œuvrer pour la réinsertion des ex-combattants. Environ mille combattants du Pool pour lesquels le gouvernement veut mettre en œuvre un plan, pour l'aider à les accueillir et à travailler à leur réinsertion sociale et professionnelle*», a déclaré en substance la représentante de l'Union européenne au Congo.

En effet, l'Union européenne travaille depuis de longues années dans le département du Pool où des projets sont en cours. « *Ils sont mis en œuvre par la société civile européenne avec des partenaires congolais dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage. Il y a la possibilité de reprendre le travail et de travailler à créer des emplois dans le Pool* ». Outre cela, l'Union européenne apporte une aide alimentaire aux déplacés du Pool pour parer aux besoins les plus grands et les plus urgents. « *Nous allons aussi financer le dernier tronçon de la route Kinkala-Mindouli. Le Pool nous est cher et nous continuerons de l'appuyer dans les projets et programmes pour aller vers une pacification de la situation dans le pays* », a renchéri la diplomate.

Pour sa part, le représentant des agences du système des Nations Unies a déclaré que sa structure « *peut accompagner le nouveau ministre haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants. Nous accompagnons les Etats sur leur demande. En fonction de ses missions et de la demande que fera le ministre, nous évaluerons notre accompagnement qui peut être financier, juridique ou juridictionnel, politique, infrastructurel. En fonction donc du plan de travail du ministre, le système des nations unies est disposé à l'accompagner* », a indiqué Anthonny Kouakou Bohemeng Bouama.

Ernest Otsouanga

LE PATRIOTE
Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA
Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA
Secrétaire Général de Rédaction
Bertin EKANI
Rewriter
Aimé Raymond NZANGO
Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI, Georges ENGOUMA, Jules Débel, Gulit NGOU, Dominique MALELA, Ernest OTSOUANGA
Relationniste
Anderson de MBALOÉ,
Mise en pages
YENGO MALANDA
Impression
Les Dépêches de Brazzaville

La parabole de l'éléphant

L'ÉLÉPHANT, ANIMAL SANS FRONTIÈRES

L'éléphant a-t-il sa place dans un enclos? Est-il possible de restreindre la zone d'action de cet animal dont la vision et le geste semblent repousser les frontières au-delà des limites de la terre ?

Ces interrogations ont fait sourire mon grand-père qui entendait des enfants se demander ainsi, sans doute pour chercher à comprendre quelques mystères qui entourent la vie de l'éléphant, un animal insaisissable.

Pour le vieil homme, il existe des liens familiaux entre l'éléphant et la planète terre qu'il parcourt dans toutes ses dimensions. Au point où il s'est toujours illustré comme un être sans frontières. Portant le rêve du monde entier, donc de toutes les régions, il ne saurait se confiner dans un coin isolé de la planète. Ses mouvements migratoires n'obéissent à aucune exigence due aux limites des pays ou des continents. Au contraire, souverainement, il passe d'une forêt à une autre ou d'une savane à une autre, sans avoir besoin d'une quelconque indication extérieure à son groupe.

Mon grand-père estime que les humains se trompent souvent à croire qu'il existe des éléphants d'Afrique et ceux d'Asie... Pour lui, il n'y a qu'une famille d'éléphants. Les éléphants du monde qui vont et viennent entre des coins éloignés de la terre. Par moment et au gré des saisons, ils explorent le monde, traversent des fleuves, rivières et étangs... Ce n'est pas toujours du fait du braconnage ou pour des besoins alimentaires. Non. Simplement, leur flair les oriente vers des régions où le besoin se fait sentir, où le devoir les attend ; par exemple, là où sévissent des épidémies. Cela peut paraitre paradoxal. Pourtant, il est entendu que les émanations provenant des déjections ou des urines de ces animaux, développent des anticorps ambiants, pouvant permettre de neutraliser la propagation d'une maladie. Parfois, une famille d'éléphants arrive dans certaines régions du monde pour une mission presqu'humaine. Puisant dans sa mémoire presqu'infaillible, malgré son âge avancé, mon grand-père a révélé quelques exemples confirmés par ses congénères qui ont témoigné sur les effets réparateurs de la présence d'éléphants, ici ou ailleurs : contenir des élans guerriers et mettre subtilement fin à des conflits armés ; corriger des défauts en suppléant à la nature ; apporter la fertilité là où la procréation était impossible, créer l'abondance là où les rendements étaient faibles, améliorer les prises là où les parties de chasse ou de pêche étaient infructueuses ou réduire le taux de mortalité là où il était élevé...

En définitive, le vieil homme a soutenu que l'éléphant aurait failli à sa mission, s'il se comportait autrement que l'exigent son envergure mondiale et sa compétence universelle.

Jules Débel

Paul Marie Mpouélé

« NTOUMI A EFFECTIVEMENT DES CHOSES À DIRE »

Initiateur des contacts entre les officiels, le pasteur Ntoumi et ses hommes au lendemain de leur retranchement dans le Pool, Paul Marie Mpouélé estime que la résolution de la situation du Pool et bien d'autres qui se posent au Congo, passe par la mise en place d'une commission Vérité-Justice-Réconciliation. Il doute du réalisme et de l'efficacité des programmes dictés par le Fmi pour sortir de la crise, autant il craint qu'ils mettent le pays dans une « instabilité chronique ». Le président du parti les Républicains qui prend acte de « la prise de liberté » d'Armand Mpourou en retirant son parti de leur plateforme commune, le Roc, précise que ce dernier n'avait plus le cœur à l'ouvrage, cet opposant ayant soutenu le candidat du Pct à Lékana face à celui de l'opposition.

Le Patriote : ***Est-ce dans la poursuite des contacts Ntoumi-officiels qu'on vous aurait vu dans le Pool avec des valises ?***

Paul Marie Mpouélé : Chaque fois qu'on évoque le dialogue sur la situation du Pool, on cite mon nom. D'aucuns fantasment même que je serais dans le Pool avec des valises d'argent. Pour aller faire quoi ? Il faut d'abord savoir où se trouve Ntoumi pour aller lui donner des valises d'argent. D'où proviendront ces valises dès lors que même l'Etat lui-même est à court d'argent, n'arrive plus à payer les salaires au Chu, à l'université, les pensions des retraités. Ce sont des aberrations. Je démens, tout en rappelant que la violence n'a pas de place dans la résolution de la crise du Pool. Une commission vérité justice réconciliation est préférable au dialogue, au sens que certains politiciens l'entendent.

L. P : ***Que fera la commission ?***

P.M.M : Elle écoutera les uns et les autres qui sont impliqués ou cités dans ce dossier présumé tentaculaire. A l'époque, c'est votre journal, Le Patriote qui l'avait souligné en titrant : «*Ntoumi promet le déballage s'il sort vivant*». Effectivement, Ntoumi a des choses à dire, qui peuvent être utiles pour comprendre toute la situation du Pool. Les uns et les autres s'exprimeront librement. Politiquement, on prendra des dispositions pour éviter la réédition de telles aventures.

L. P : ***Et les victimes ?***

P.M.M : Ce n'est pas une première. La jurisprudence de l'affaire du Beach est encore d'actualité. Pour que la réparation soit faite, l'Etat est obligé d'assumer. On peut se référer à cette jurisprudence, sans prôner l'impunité. Il faut donc que les gens s'asseyent et qu'on mette à la tête de cette commission un homme pondéré, conciliant, sage. On n'ira pas chercher un homme à l'étranger. Nous avons une société civile. On peut recourir à un ecclésiastique, tel que l'a été monseigneur Nkombo pour la conférence nationale souveraine.

L. P : ***Poursuivez-vous les contacts entre Ntoumi et les officiels ?***

P.M.M : Officiellement, il n'y a plus de contacts avec le concerné, le pasteur Ntoumi. Cependant, il est toujours possible qu'ils s'instaurent à nouveau.

L. P : ***Votre proposition tiendra-t-elle en l'absence d'un consensus sur un dialogue avec Ntoumi ?***

P.M.M : Le Congo vit une crise immense. Malgré tous les scandales cités, comme Trafigura, Gunvor la justice ne se saisit pas. Qu'on poursuive Ntoumi, je suis d'accord. De même qu'on doit poursuivre ceux qui ont commis d'autres crimes. Tout ça mis ensemble, la commission Vérité-Justice-Réconciliation permettra de tout déballer, de pardonner ceux qui pourront l'être. S'il y en a auxquels les victimes refusent le pardon, à cause de la gravité de leurs crimes, ils vont en prison. Sur cette base, nous allons refonder notre nouvelle République.

L. P : ***Qui ferait partie de la commission quand l'opposition est soupçonnée de tendre un piège au pouvoir ?***

P.M.M : Je ne suis pas dans cette posture d'opposition-pouvoir, mais d'une République qui veut se réconcilier avec elle-même. Il y a un déficit d'unité et de réconciliation nationale. La crise qui nous cisaille serait un problème commun, une cause nationale pour laquelle chacun donnerait le meilleur de lui-même, apporterait l'expertise nécessaire en vue de sa résolution. Le déficit d'unité fait que certains considèrent qu'elle est la résultante de la mauvaise gestion d'un groupe qu'ils veulent remplacer. Pourtant, un audit indépendant de la gestion de l'Etat depuis 1997 montrerait que les donneurs de leçons de l'opposition aujourd'hui pourraient être impliqués dans la mauvaise gestion. Cette crise est l'échec patent d'une génération d'hommes politiques qui doit maintenant passer le témoin.

L. P : ***Qu'attendez-vous des négociations et programmes Congo-Fmi ?***

P.M.M : Je ne m'attends pas à ce que le Fmi nous apporte une solution. Nous nous sommes retrouvés en 1982 avec le plan quinquennal qui n'a pas marché. On s'est retrouvé avec mille milliards d'entrées puis, on est tombé en 1989 avec plus de mille milliards de dette. C'est du bis repetita. Le Fmi nous avait soumis à un programme d'ajustement qui n'avait pas marché. La conséquence c'était la non résolution du problème de gestion et la convocation de la conférence nationale dont malheureusement les conclusions n'ont pas été appliquées.

L. P : ***Vous ne croyez pas à la bonne foi du Fmi ?***

P.M.M : Le Fmi, ce sont des bailleurs de fonds et non des enfants de chœur. Ce sont des monstres froids qui vous dictent des mesures quitte à vous mettre en contradiction avec votre propre population. Au final, vous vous retrouvez dans une espèce d'instabilité chronique. Il faut dans tous les cas s'interroger comment est-on arrivé là ? Nous avons dénoncé la municipalisation accélérée et demandé son audit car c'est un gouffre à sous. De même dans le cadre de cette dette extérieure, il faut savoir qui doit à qui et à quelle hauteur. Qu'on sache que si nous sommes arrivés à la crise à cause d'une conjoncture internationale, il est impensable qu'en deux ans nous tombions si bas alors que nous avons engrangé beaucoup d'argent. La résolution de tout ce chaos ne peut se faire que dans le cadre de cette commission. On voit des propriétés immobilières privées de plusieurs niveaux partout à Brazzaville, les propriétaires peuvent-ils justifier de la provenance de cet argent?

L. P : ***Vous voulez donc revenir à la fameuse commission dite des biens mal acquis ?***

P.M.M : Si c'est le prix à payer pour que le Congo revienne sur les bonnes et nouvelles bases, je crois qu'on n'a pas le choix. L'Angola a fait une réconciliation nationale. Là-bas, on nomme en fonction de la compétence, malgré des années de guerre. On peut suivre cet exemple. Je fais des projections sur le long terme, le temps que cette génération qui nous prend en otage passe. Aujourd'hui, ceux qui ont géré avec le président Sassou se créent une virginité quand ils basculent à l'opposition. Non.

L. P : ***Qu'est devenu votre parti ?***

P.M.M : Le parti les Républicains existe et vit. Il a obtenu un élu aux dernières élections. Preuve qu'il a une base. Il prépare le grand rendez-vous avec l'histoire, l'appel au rassemblement de toute l'opposition. Les contacts sont en cours.

L. P : ***Et le clash au Roc avec la sortie de la Ddc ?***

P.M.M : On entre et on sort librement dans une plateforme. J'ai appris que la Ddc avait quitté le Roc dans votre journal. C'est une prise de liberté. Je le savais déjà puisque lors des législatives, ce parti d'opposition avait soutenu le candidat du Pct au second tour à Lékana alors que l'opposition en avait un.

Propos suscités par Ernest Otsouanga

NUMÉROS UTILES
(urgences)

Police :	06 628 87 71 05 558 46 18
C.P.Q. Rue Mbochis Poto-Poto 2:	06 895 53 02 06 852 08 91
Gendarmerie :	05 596 03 90 06 886 28 33
CHUB-Ambulances :	222 82 61 51
Hôpital Municipal «Leyono» :	05 312 06 24
Sapeurs pompiers :	05 516 89 89 ou le 118
Pompes funèbres municipales (pour le ramassage des corps en dépot)	06 662 53 00 05 788 72 54
Radio Congo :	05 582 32 73
Océan du Nord :	05 521 76 78

Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

DISCOURS DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE HAUT NIVEAU DE L'U.A. SUR LA SITUATION ACTUELLE DE LA LIBYE

• Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine ;
• Distingués invités ;
• Mesdames et Messieurs ;

C'est un honneur pour moi de prendre la parole en cette circonstance consacrée à la crise libyenne, véritable sujet de préoccupation pour l'ensemble de la Communauté internationale et, particulièrement, l'Afrique, qui subit les affres de cette situation.
Permettez-moi de remercier le Secrétaire Général des Nations Unies, Monsieur Antonio GUTERRES, qui a eu l'heureuse initiative d'organiser la présente rencontre.

• Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
• Mesdames et Messieurs ;

Réunis en juillet 2016 à Kigali, à l'occasion de leur 27ème Conférence, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine ont décidé de réactiver le Comité de Haut niveau de l'Union Africaine sur la Libye.
Dans cette dynamique, il s'est tenu le 8 novembre 2016 à Addis-Abeba, la première réunion, au cours de laquelle le Comité a été restructuré et des actions prioritaires définies.
Depuis lors, le Comité s'est réuni à trois reprises, respectivement le 27 janvier 2017 à Brazzaville, le 2 juillet 2017 à Addis-Abeba et, récemment le 09 septembre 2017 à Brazzaville, à l'occasion de sa quatrième rencontre.

• Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
• Mesdames et Messieurs ;

La quatrième réunion du Comité de haut niveau sur la Libye a connu la participation de l'ensemble des principaux acteurs libyens, à l'exception du Maréchal Khalifa HAFTAR que nous avons reçu, à Brazzaville, les 15 et 16 septembre 2017.
A cette réunion élargie du Comité, ont participé le Président du Parlement libyen, Monsieur Aguila SALEH ISSA, le Président du Haut Conseil d'Etat, Monsieur Abderrahmane SOUHILI et le Président du Conseil Présidentiel du Gouvernement libyen, Monsieur Fayez Mustafa AL-SARRAJ.
Les membres des deux Comités de dialogue, créés par les libyens eux-mêmes, ont également pris part à cette rencontre.
Nous nous réjouissons de la participation constructive des autres partenaires, en l'occurrence les Nations Unies, l'Union Européenne et la Ligue Arabe.
A cette occasion, un Communiqué Final et une Feuille de route ont été adoptés.
Parmi les repères déclinés dans le Communiqué final, figure le bon démarrage des travaux du dialogue qui ouvre de nouvelles perspectives.

Il a été également :
- souligné le caractère urgent de la tenue de la Conférence de réconciliation nationale et la nécessité de mobiliser l'appui international en faveur des efforts de l'Union Africaine ;

- demandé instamment la convocation dans les meilleurs délais d'une réunion du Quartet sur la Libye, pour examiner les conditions de mise en œuvre des activités retenues.
La Feuille de route porte notamment sur les points suivants :
- le lancement du Comité de dialogue, réalisé le 9 septembre 2017 à Brazzaville. Celui-ci est chargé de proposer des amendements nécessaires à l'Accord Politique Libyen, signé le 17 décembre 2015 à Skhirat ;
- la tenue, en fin octobre 2017 à Brazzaville, de la 5ème réunion du Comité de haut niveau élargie aux parties libyennes, consacrée, cette fois, à l'évaluation des travaux du Comité de dialogue ;
- la tenue, en décembre 2017 à Addis-Abeba, du dialogue inclusif inter-libyen, afin d'évaluer les résultats des travaux du Comité de dialogue ;
- la tenue de la réunion du Comité de haut niveau, en janvier 2018, avant la 30ème Conférence de l'Union Africaine, en vue d'examiner et d'adopter le rapport qui sera soumis aux Chefs d'Etat et de Gouvernement.

• Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement;
• Monsieur le Secrétaire Général ;
• Mesdames et Messieurs ;

Permettez-moi de réitérer, en ma qualité de Président du Comité de haut niveau sur la Libye, la nécessité de créer une synergie entre les acteurs impliqués dans la recherche de solutions de sortie de crise en Libye.
La résolution de cette crise dépend avant tout de la détermination des Libyens eux-mêmes. Il nous revient, cependant, de les accompagner de manière cohérente à travers des passerelles susceptibles de les rassurer de notre engagement commun.
Aussi, voudrais-je saisir cette occasion solennelle, pour appeler à une plus grande collaboration entre l'Union Africaine, ce cadre par excellence de recherche de solutions aux crises africaines et les Nations Unies.
Le Comité de haut niveau est résolument engagé, et n'épargnera aucun effort en vue de la mise en œuvre de la Feuille de route issue de la réunion du 09 septembre 2017, à Brazzaville.
Je salue les efforts entrepris par l'ensemble des partenaires et je souhaite vivement la mobilisation des uns et des autres en vue d'appuyer et de soutenir la mise en œuvre de la Feuille de route de Brazzaville.
Cet élan de solidarité répondrait aux attentes des libyens qui ont fait le déplacement de Brazzaville pour nous dire, au nom des populations de ce pays, que nous devons avancer et qu'ils sont inexorablement engagés dans la dynamique de sortie de crise.

Je vous remercie.

LE GUIDE DU PARFAIT PATRIOTE

LA COUR CONSTITUTIONNELLE

La Cour constitutionnelle est présentement à l'œuvre pour examiner 53 recours en annulation après les élections législatives et locales du 16 juillet 2017. Elle va rendre son délibéré le 29 septembre prochain, selon une source proche de cette institution constitutionnelle.
La Cour constitutionnelle se trouve ainsi placée sous les feux de l'actualité, un peu comme sur la sellette car de la pertinence des jugements qu'elle rendra, devra dépendre sa crédibilité vis-à-vis d'une opinion de plus en plus regardante sur tout ce qui touche à la politique et à la démocratie. C'est pourquoi, il nous parait utile de plonger dans les arcanes de cette importante institution pour en restituer les compétences.
Composée de neuf membres, nommés pour quatre ans par le Président de la République, les présidents des deux chambres du parlement et la Cour suprême, la Cour constitutionnelle est la haute juridiction de l'Etat en matière constitutionnelle. A ce titre, « *elle est juge de la constitutionnalité des lois, des traités et accords internationaux* » et est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et des activités des pouvoirs publics (article 175 de la Constitution).
Aux termes de l'article 176 de la constitution, la Cour constitutionnelle veille à la régularité de l'élection du Président de la République, examine les réclamations et proclame les résultats définitifs du scrutin. Selon le même article, la Cour constitutionnelle « *veille à la régularité des opérations du référendum et en proclame les résultats définitifs*».
Concernant la compétence d'attribution qui lui vaut d'être placée sous les feux de la rampe, la Cour constitutionnelle « *est juge du contentieux des élections législatives et sénatoriales. A ce titre, elle examine les recours relatifs à la contestation des candidatures et aux résultats de ces élections*».
La Cour constitutionnelle est-elle une juridiction ? Un débat agite le milieu politique français ainsi que l'opinion sur cette importante question, dans l'Hexagone où le Conseil constitutionnel, à l'image duquel a été conçue la Cour constitutionnelle congolaise, dispose de plus d'expérience. Cette qualification lui a été souvent refusée ou contestée eu égard :
- aux modalités de nomination de ses membres ;
- à l'organisation du contrôle de constitutionnalité de la loi qui n'est possible que sur saisine d'autorités politiques, et avant la promulgation;
- et, plus généralement, à la conception qui a pu longtemps paraître exclusive de son rôle de « *régulateur de l'activité des pouvoirs publics* ».
Chez nous au Congo, qui saisit la Cour constitutionnelle ? La Cour constitutionnelle est saisie par le Président de la République, le président de l'Assemblée nationale, le président du sénat, le Premier ministre ou par un tiers des membres de chaque chambre du parlement (article 178). Elle est saisie, « *pour avis de conformité, avant la promulgation des lois organiques ou la mise en application du règlement intérieur de chaque chambre du Parlement*» (article 179). Au terme de l'article 180, cependant, «*tout particulier peut, soit directement, soit par la procédure de l'exception d'inconstitutionnalité invoquée devant une juridiction dans une affaire qui le concerne, saisir la Cour constitutionnelle sur la constitutionnalité des lois et des traités* ».
Alors, à la question de savoir si la Cour constitutionnelle est une juridiction, la constitution dans le second alinéa de son article 181 apporte un élément essentiel de réponse : « *les décisions de la Cour constitutionnelle ne sont susceptibles d'aucun recours. Elles s'imposent aux pouvoirs publics, à toutes les autorités administratives, juridictionnelles et aux particuliers* ».
Cela veut dire que lorsque, sur habilitation de la Constitution, la Cour constitutionnelle rend une décision, elle statue en tant que juridiction.

Germain Molingo

DENIS SASSOU N'GUESSO PLAIDE POUR LA PAIX EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE À L'ONU

Il s'est tenu du 19 au 25 septembre 2017, à New-York aux Etats Unis d'Amérique, la 72ème Assemblée Générale de l'ONU. Le président de la République du Congo Denis Sassou N'Guesso, a saisi l'occurrence de la présente session pour faire un plaidoyer sur le Fond Bleu pour le Bassin du Congo. En sa qualité du président du Comité de haut niveau de l'U.A. sur la Libye, il a également demandé à la communauté internationale d'appuyer les efforts du Congo en faveur de paix en Libye, en RDC, en RCA et partout où elle est perturbée. Il l'a fait à travers un discours qu'il a prononcé du haut de la tribune de l'Organisation des Nations Unies. Voici l'intégralité de ce message qui fera date dans l'histoire des réunions de cette institution.

• Monsieur le Président de l'Assemblée Générale ;
• Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies ;
• Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
• Excellences Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais vous adresser, au nom de ma délégation et au mien propre, Monsieur le Président, toutes nos sincères félicitations pour votre élection à la présidence de la 72ème session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies.
De même, j'exprime toute notre reconnaissance à votre prédécesseur, monsieur Peter THOMSON, à qui nous rendons un vibrant hommage pour le travail accompli.
A monsieur Antonio GUTERRES, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, je réitère mes vœux de succès et de réussite dans l'accomplissement de son mandat.
Je note, avec intérêt, la haute portée du thème de ce débat général.
En effet, rendre la priorité à l'être humain, garantir la paix et la vie décente à tous sur une planète préservée, tel est énoncé le défi majeur qui commande, à nous tous, une attitude d'ouverture et de responsabilité.

Monsieur le Président,

L'humanité est confrontée à de nombreux défis.
Le terrorisme élargit, chaque jour, son champ d'action.
Aucun continent n'est à l'abri des violences perpétrées au nom de l'extrémisme et des replis identitaires.
La recrudescence des tensions dans la péninsule coréenne pourrait ouvrir la voie à un conflit nucléaire sans commune mesure.
La situation en Syrie et en Irak, le conflit israélo-palestinien, la menace nucléaire, les crises en Afrique et dans les autres parties du monde posent ouvertement l'exigence morale et urgente de la PAIX.
La paix, cette valeur sans laquelle rien de constructif et de durable n'est possible, a toujours été notre crédo de tous les instants.
Chaque fois que les circonstances le permettent, le CONGO, s'emploie à défendre les idéaux de Paix et de Justice en Afrique et dans le reste du Monde.
C'est dans ce cadre que mon pays va accueillir, le 19 octobre 2017, le 7ème Sommet de la Conférence Internationale sur la région des grands Lacs et la réunion de Haut niveau du mécanisme de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la région.
Ce Sommet offrira l'opportunité d'envisager les voies et moyens de règlement des différentes crises en cours dans cette partie de notre continent.
Outre la République Démocratique du Congo, d'autres pays de la région des grands Lacs sont confrontés à des crises diverses. Je pense particulièrement à la République Centrafricaine, au Burundi et au Soudan du Sud.
S'agissant de la République Centrafricaine, le processus de retour à la paix suit normalement son cours.
Le soutien du Congo au gouvernement et au peuple centrafricains est acquis.
La mise en œuvre de la Feuille de route pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, adoptée en juillet 2017 sous l'égide de l'Union Africaine, devrait donner une nouvelle impulsion en vue de la stabilisation de ce pays frère.
Au demeurant, la recherche de solutions pour une sortie de crise effective en Libye, dans le cadre du mandat confié par l'Union Africaine au Congo qui en assure la présidence, progresse assurément dans le bon sens.
La tenue, le 9 septembre dernier à Brazzaville, de la Quatrième réunion du Comité de Haut niveau de l'Union Africaine sur la Libye, a permis des avancées fort encourageantes.
Tous les acteurs majeurs de la crise libyenne ainsi que les membres des comités de dialogue mis en place par les libyens eux-mêmes, ont fait le déplacement de Brazzaville, pendant ou juste après le Sommet.
Un communiqué final et une Feuille de route ont été adoptés à l'issue des travaux.
Le Comité unifié de dialogue interlibyen a démarré ses discussions qui porteront essentiellement sur la modification de l'Accord de Skhirat du 17 décembre 2015 et la conférence inter-libyenne à Addis-Abeba en décembre prochain.
Du haut de cette tribune, je voudrais renouveler la détermination de mon pays à toujours œuvrer en faveur de la paix en Libye.
C'est pourquoi, j'exhorte la communauté internationale à appuyer les efforts du Congo en faveur de ces initiatives propices à un dénouement heureux de ces différentes crises.

Monsieur le Président,

A n'en point douter, la pauvreté constituera toujours un défi planétaire durable, tant que ne sera brisé le cycle de la dépendance et des contingences dramatiques, imposées par l'évolution préoccupante des écosystèmes naturels.
En cela, le caractère globalisant et interdépendant de la réponse demeure incontestable.
Par-delà nos différences, doivent se retrouver les capacités régulatrices des grandes puissances, en articulation avec la recherche des paradigmes adaptés et des solidarités plus efficaces, pour faire avancer les économies en marche vers le développement.

L'équilibre du Monde est à ce prix.

C'est dans ce contexte particulier que l'Afrique est touchée par le drame de l'émigration, au large de la Méditerranée.
De même, les déplacements forcés des populations vers des espaces plus hospitaliers, du fait des changements climatiques, donnent la mesure de la détresse des hommes, des femmes et des enfants qui en sont victimes.

Nous sommes donc tous interpelés.

Il nous faut agir en profondeur, de manière solidaire et dans la compréhension mutuelle, pour contenir ces exodes vers l'incertitude et préserver la vie des milliers d'africains.
Véritable enjeu mondial, le climat a fait l'objet d'échanges prometteurs sur l'avenir, lors de la Conférence de Paris, en 2015. Dans l'urgence, les engagements pris doivent être tenus.
Comme un retour sur la conscience collective de l'humanité, c'est ici le lieu d'exprimer toute notre compassion et notre solidarité à l'endroit des populations victimes des conséquences néfastes des changements climatiques.
Je pense particulièrement aux effets dévastateurs de l'Ouragan IRMA en Amérique, des inondations et des glissements de terrain en Asie et dans certains pays d'Afrique, plus précisément en SIERRA LEONE.
Convenons, une fois de plus, que la protection de l'environnement est une obligation commune et incontournable.
En écho à ce postulat, mon pays a initié le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, en marge de la 22ème Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations-Unies sur le changement climatique (COP 22).
Le Mémorandum d'entente signé, en mars dernier à OYO au CONGO, marque la première étape de sa création.
Cet instrument financier vise à assurer une meilleure qualité de vie à nos peuples et protéger les forêts du Bassin du Congo, deuxième poumon vert d'un seul tenant du monde après l'Amazonie.
J'invite la Communauté internationale à accompagner le CONGO dans cette initiative engagée pour préserver toute notre planète du réchauffement climatique.

Monsieur le Président,

La vie décente pour tous, c'est aussi permettre à nos populations de bénéficier d'un état de santé de qualité.
La prolifération des médicaments contrefaits et sous-standards constitue de plus en plus une menace sérieuse et tentaculaire pour le monde, particulièrement pour les pays en développement.
L'expansion de ce fléau rappelle les contours d'un trafic judicieusement organisé pour soutenir le financement du terrorisme.
Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, 800.000 décès par an sont dus aux faux médicaments.
Environ 10% des médicaments en circulation dans le monde seraient contrefaits.
En Afrique et dans les pays du Sud en général, ce chiffre atteindrait 40%, voire 60% dans certaines régions.
En plus des efforts consentis par l'Organisation Mondiale de la Santé, il convient d'entreprendre des actions d'envergure au niveau de l'Assemblée Générale des Nations-Unies, en vue de définir une stratégie globale de lutte contre ce péril.
Le plaidoyer en cette matière porte sur la mobilisation constante de tous les pays, notamment à travers une attention soutenue et des allocations financières substantielles.
Pour notre part, mon pays s'est engagé dans ce combat en collaboration avec la Fondation « Brazzaville pour la Paix et la Préservation de l'environnement ».

Monsieur le Président,

La République du Congo traverse une étape marquée par un contexte socio-économique préoccupant dû à la chute drastique des cours pétroliers.
Des ajustements budgétaires sont désormais envisagés, avec l'appui des institutions financières internationales.
En dépit de cette conjoncture morose, le Congo poursuit sa marche résolue vers la consolidation de la démocratie. Plus que jamais, les vertus du dialogue constructif sont mises à contribution.
L'armature institutionnelle a été mise en place à l'issue des élections présidentielle, législative, locale et sénatoriale.
Les forces vives de la Nation exercent leurs prérogatives en totale liberté.

Monsieur le Président,

Transformer le monde en havre de paix et de prospérité est possible. Nous en avons les preuves au fil des jours qui passent. Il nous revient de le réaliser, sans jamais laisser personne au bord de la route.

Je vous remercie.

RETOUR AU PAYS DU PRÉSIDENT DENIS SASSOU N'GUESSO

Le Président Denis Sassou-N'Guesso a regagné Brazzaville le 23 septembre 2017, après avoir pris activement part à la 72ème Assemblée générale des Nations-Unies, à New-York. A l'aéroport international Maya-Maya, on a pu noter la présence de nombreux brazzavillois venus l'accueillir et lui souhaiter bon retour.

A sa descente d'avion, Il a été accueilli par les membres du gouvernement, à leur tête le premier ministre, Clément Mouamba qui sont venus lui présenter leurs civilités. Des membres du corps diplomatique et les corps constitués nationaux y étaient également présents.

A l'extérieur du pavillon présidentiel de l'aéroport international Maya-Maya, des brazzavillois ont tenu à vivre par eux-mêmes le retour de leur représentant à cette grande tribune internationale. Ces populations enthousiastes ont salué à leur manière la brillante participation du président de la République aux travaux de la 72ème Assemblée générale des Nations-Unies

Rappelons qu'à New-York, aux Etats-Unis, d'où il revient, le Chef de l'Etat s'est illustré, comme à son habitude en grand défenseur de la paix dans le monde.

En marge de la 72ème Assemblée générale de l'ONU, le président Denis Sassou-N'Guesso a pris activement part, aux côtés du Secrétaire général de l'ONU et du président français Emmanuel Macron, à la réunion sur la Libye. Au cours de celle-ci, le président du Comité de haut niveau de l'Union Africaine sur la Libye, le chef de l'Etat congolais s'est montré particulièrement offensif à propos de la situation qui prévaut en Libye. Aussi, il a vivement relevé la nécessité pour la communauté internationale, de coordonner en partenariat avec l'Union Africaine, toutes les initiatives tendant à contribuer à la stabilité de ce pays.❐

LE SÉJOUR DU PRÉSIDENT À NEW YORK EN IMAGES

Le Chef de l'Etat s'entretenant avec Mme Christine Lagarde, directrice générale du FMI

Avec Mme Fatou Bensouda, procureure de la CPI

Ici avec le sous secrétaire d'Etat américain par intérim aux affaires africaines Donald Yukio Yamamoto

Le séjour américain du président Denis Sassou N'Guesso a été marqué par une intense activité diplomatique. Preuve que le président de la République du Congo continue de bénéficier d'une audience qui déborde le simple prisme africain. Il a rencontré quelques uns des grands de ce monde, en l'occurrence le Secrétaire général de l'ONU António Guterres, le président Français Emmanuel Macron, le sous-secrétaire américain par intérim aux affaires africaines Donald Yukio Yamamoto, Christine Lagarde directrice générale du Fmi, Fatou Bensouda, procureure de la CPI. A ces personnalités, s'ajoute l'homme d'affaires nigérian Aliko Dangoté, Directeur général de la société Dangoté qui a investi dans notre pays notamment dans la cimentérie. Les entretiens avec toutes ces personnalités ont été empreints de convivialité et de compréhension mutuelle.❐

Poignée de mains fraternelles avec Emmanuel Macron

Ici avec le Secrétaire Général de l'ONU, António Guterres

Crise économico-financière

QUELLES PERSPECTIVES POUR LES MUTUELLES CONGOLAISES D'EPARGNE ET DU CRÉDIT ?

Après avoir vigoureusement résisté aux différentes crises tant politiques qu'économiques ayant fortement secoué le Congo entre 1990 et 1997, les Mutuelles Congolaises d'Epargne et de Crédit (MUCODEC) font actuellement face à une autre crise conjoncturelle provoquée cette fois-ci par la baisse drastique des cours du pétrole. Cette mauvaise passe a engendré par voie de conséquence, la baisse des épargnes et l'octroi des crédits. Deux situations qui menacent dangereusement la fonctionnalité de cet établissement de la micro-finance. Mais les différents sociétaires ne perdent pas pour autant leur sérénité en raison de l'expérience et de la compétence dont ses cadres font montre.

En effet, fruits du partenariat Congo-France, les MUCODEC ont renforcé leur place dans le microcosme financier du Congo. Créées en 1984, elles ont transformé qualitativement la vie des Congolais. Elles touchent pratiquement toutes les composantes de la société congolaise, en l'occurrence : les fonctionnaires, les paysans, les commerçants, les artisans, les petits et grands producteurs agropastoraux, étudiants et retraités pour ne citer que ces catégories socio-professionnelles. Les MUCODEC ont donc révolutionné le crédit en l'ouvrant au gagne-petit. Cette structure financière est devenue en 33 ans d'existence, une espèce de banque spéciale, la plus représentative aux côtés des autres structures similaires. Les statistiques publiées en 2014 et 2015 sont illustratives. Elles font état d'un encours des dépôts estimé à 170 milliards de FCFA. Le total des crédits a été évalué en 2014 à la somme de 76 milliards de FCFA et à 53 milliards en 2015. Entre 2014 et 2015, les MUCODEC détenaient 52 caisses locales disséminées sur l'ensemble du territoire national. Ces chiffres illustrent éloquemment la grandeur prise par l'institution et le volume croissant de ses activités. Une structure de cette envergure et qui fait aujourd'hui partie du patrimoine social des Congolais au regard de la forte adhésion de la population doit à tout prix résister à la bourrasque actuelle.

Il n'y a aucun doute à émettre quand on sait que les MUCODEC ont connu pire que cette baisse du prix du baril du pétrole. En guise d'illustration, au sortir des troubles sociopolitiques qui ont secoué le Congo en 1997, les sociétaires avaient poussé un ouf de soulagement lorsqu'ils avaient retrouvé l'intégralité de leur épargne, malgré le délabrement du tissu économique et la destruction des infrastructures des MUCODEC. Ce qui avait permis à certains sociétaires de rétablir rapidement l'équilibre et de refaire leur vie à Brazzaville.

En un temps record, la direction et les cadres de cette structure financière l'ont remise sur les rails. Comme on peut le constater, cette structure financière a donc une assise solide et un personnel capable de protéger l'épargne des adhérents contre vents et marées. Les épreuves endurées ont permis aux MUCODEC de perfectionner leur savoir-faire. Ainsi, l'inquiétude de voir cet édifice s'écrouler avec les épargnes des sociétaires fait de plus en plus place à la quiétude. Malgré la baisse considérable des épargnants à cause de la fermeture de la plupart des entreprises dont les travailleurs étaient des sociétaires, les cadres de cette institution financière ne manqueront pas d'astuces pour y faire face et sauver la boite. La sérénité qu'affiche le personnel des MUCODEC rassure plus d'un sociétaire. On ne lit ni panique ni angoisse sur leur face qui exprime plutôt un calme olympien.

Des sources proches des MUCODEC affirment que leur structure a pour principale mission de collecter l'épargne, faciliter l'accès au crédit et de distribuer le bénéfice avec les sociétaires. Elle se veut un établissement de la micro-finance ouvert, qui compose avec ses sociétaires. On croit savoir que si elles éprouvaient des difficultés dues à la crise, elles aviseraient les sociétaires. C'est pour dire que cet établissement de micro-finance n'est pas opâque et affronte courageusement et avec maestria, la crise actuelle. Elle l'a déjà prouvé par le passé. Sur ces entrefaites, on peut affirmer sans risque d'être démenti que cette micro-finance a un bel avenir devant elle. Elle a entrepris au fil du temps, de nombreuses innovations qui se résument à l'informatisation généralisée avec à terme l'abandon des livrets d'épargne en faveur de la monétique, l'instauration des opérations déplacées c'est-à-dire inter-villes et virements à l'étranger ; la construction de bâtiments modernes ; le déploiement des distributeurs automatiques des billets dans le réseau ; le partenariat avec des institutions de la micro-finance sœurs de la RCA et du Cameroun. La philosophie de modernité couvre également les conditions de travail du personnel et d'accueil des usagers. C'est dans ce sens que s'inscrivent, les constructions des caisses de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Oyo, Gamboma, Djambala et Madingou. Des réalisations qui vont promouvoir le sociétariat au Congo. Autant d'atouts qui justifient l'ingéniosité des animateurs des MUCODEC et leur ancrage dans la lutte contre la pauvreté.

Patrick Yandza

Route nationale N°2

LE CRATÈRE D'OYONFOULA BIENTÔT UN LOINTAIN SOUVENIR

Après plus d'un an de souffrances infligées aux usagers de la route nationale n° 2, par le cratère qui s'est ouvert à Oyonfoula sous la pression des pluies et des véhicules grumiers, le ministère des travaux publics et de l'entretien routier vient de signer un accord avec la Société Générale d'Entreprise Congo (SGE-C), pour son traitement.

Cette Société réputée pour son expertise en matière de travaux publics a été choisie par le ministère en charge de l'entretien routier pour colmater le cratère d'Oyonfoula. Il était devenu si important qu'à chaque pluie l'endroit se transformait en un lac et empêchait les véhicules de traverser ce village par la voie officielle. La nature ayant horreur du vide, un paysan avait créé un barrage payant devant sa parcelle qui était l'unique endroit où l'on pouvait circuler sans prendre le risque de s'enliser. Il fallait débourser entre 500 et 1000 FCFA pour qu'il lève la barrière et cède le passage. Le monsieur était à l'œuvre de jour comme de nuit. Avec la signature de cet accord, ce spectacle sera bientôt un bien lointain souvenir. Le hic, c'est que ce cratère avait commencé par un nid-de-poule qui a été malheureusement négligé. Tous les automobilistes qui empruntaient la nationale 2, voyaient comment ce petit trou prenait au fil du temps de l'ampleur.

Outre les effets corrosifs des pluies et des véhicules, les habitants d'Oyonfoula ont aussi leur part de responsabilité dans la formation de ce cratère. Ils avaient par mégarde transformé ce petit trou en un point d'eau pour se ravitailler à chaque tombée de pluie. Maintenant que les travaux relatifs au traitement du cratère démarrent, il faut indubitablement éduquer les habitants d'Oyonfoula pour arrêter ce phénomène. Aujourd'hui, l'Etat devra débloquer des millions pour un travail qui n'en exigeait pas au départ à cause de la négligeance des services concernés et de l'activité inconsciente des villageois.

P.Y.

Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

Transports en commun

LA STPU REPREND DU SERVICE ET SE DONNE DES GARANTIES DE PÉRENNITÉ

Les 840 agents de la société des transports urbains de Brazzaville et Pointe-Noire ont décidé de reprendre leurs activités, après plus de six semaines d'arrêt de travail. La grève a été déclarée suspendue en assemblée générale, le 21 septembre dernier par les représentants du personnel et du syndicat de la société, suite à des négociations jugées fructueuses avec le gouvernement représenté par le ministre d'Etat, ministre en charge du portefeuille public, Gilbert Ondongo. Pied à pied, les deux parties ont échangé sur les principales revendications des travailleurs que sont: le départ sans condition du directeur général, le paiement des arriérés de salaire, la signature des contrats de travail...

A l'ouverture des négociations le 19 septembre dernier, personne ne pouvait imaginer l'issue possible, tant l'atmosphère était lourde, en raison de nombreuses revendications fortes formulées par les travailleurs. Usant de la méthode participative farcie de beaucoup de pédagogie, Gilbert Ondongo a réussi à conduire ces négociations sans incident, en appelant ses interlocuteurs à « *privilégier le dialogue, toujours le dialogue* ». La présence du président de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Congo, Bellot Bellard a ajouté un bémol au climat des discussions qui ont duré un peu plus de deux heures.

Les discussions entre les deux délégations a commencé par une interrogation du président de séance : «*pendant tout le temps qu'a duré la grève, quelles sont les mesures prises pour préserver l'outil de travail, aussi bien à Brazzaville qu'à Pointe-Noire ?*» Se saisissant de la réponse satisfaisante du représentant du personnel appuyée par les syndicalistes, Gilbert Ondongo a salué le sens de responsabilité des agents, avant de poursuivre les travaux en toute confiance. Puis, tout s'est enchainé: des dénonciations l'on est passé aux propositions et à la volonté de tous, de relancer la Stpu sur des bases plus saines.

Séance de travail entre le ministre d'Etat Gilbert Ondongo et les représentants du personnel et du syndicat

Que reproche-t-on à l'ancienne direction générale ?

Les syndicalistes et les agents de la Stpu soupçonnent des détournements massifs et autres abus des biens sociaux. Pêle-mêle, des chiffres ont été avancés. Souvent, il est revenu que de 2015 à ce jour, l'Etat a alloué à la Stpu, des subventions de l'ordre de 900 millions de francs CFA ; que la société a démarré ses activités avec 120 bus neufs, à Pointe-Noire et à Brazzaville, pour des recettes journalières d'environ 65 000 francs CFA par bus, en dehors de la publicité ; que la Stpu a vendu des espaces publicitaires pendant de longs mois…

Chose curieuse, au moment où la grève est déclenchée le 09 août 2017, les comptes de l'entreprise sont au rouge. Pire encore, les travailleurs accusent plus cinq mois d'arriérés de salaires ; soit environ 625 millions de francs CFA ; la dette aux fournisseurs est estimée à plus d'un milliard de francs CFA. Cerise sur le gâteau, en barricadant les bureaux de la société, les travailleurs soupçonnaient l'existence des espèces sonnantes et trébuchantes gardées dans un coffre-fort logé dans un bureau de la direction. Les sommes domiciliées ici seraient de l'ordre de 50, voire 70 millions de francs CFA. C'est ainsi que la présence d'un huissier de justice a été jugée nécessaire à la réouverture desdits bureaux, le 21 septembre dernier.

Des recrutements parallèles massifs opérés sur des bases nébuleuses justifient en grande partie les effectifs pléthoriques observables aujourd'hui. La complaisance dans les affectations figure aussi au nombre des récriminations formulées contre la direction générale qui a enrégimenté des encaisseurs destinés à travailler dans les bus, mais qui se retrouvent du jour au lendemain, dans les bureaux à ne rien faire...

Après un tour d'horizon complet, les deux parties ont pris les options qui conviennent pour satisfaire les principales revendications. La première d'entre elles, c'est le limogeage sans condition de la direction générale accusée de malversation financière et gestion opaque, sinon hasardeuse. La tête du directeur général, particulièrement réclamée par les travailleurs n'est pas tombée séance tenante. Mais, vu la puissance du vent qui souffle au sein de la société, il y a lieu de penser que les jours d'Alphonse PEPA sont comptés aux commandes de la STPU. Sans doute, les instants qui suivent pourraient lever le voile sur le nom du nouveau directeur général de la société. Le conseil d'administration de la société tenu vendredi dernier, a dû baliser le chemin de la nouvelle équipe.

Pour décrisper la situation sociale tendue, le ministre d'Etat, ministre en charge du portefeuille public a engagé le gouvernement à verser un à deux mois de salaires aux travailleurs. A cet effet, et afin de remettre plusieurs bus en l'état, des contacts sont pris avec une banque de la place pour mobiliser les ressources nécessaires. La revendication relative à la signature des contrats de travail sera incontestablement l'un des dossiers prioritaires de la direction générale en gestation.

Comment garantir la pérennité de la Stpu ?

C'est la question de Gilbert Ondongo aux délégués des travailleurs. Une question qui intègre l'engagement qu'il a pris le 30 août dernier, à l'occasion de la passation de service avec Calixte Nganongo, lorsqu'il indiquait : «*le portefeuille public doit être assaini. Nous veillerons à ce qu'il devienne dynamique, contributeur au budget de l'Etat*».

Parmi les instructions du ministre d'Etat aux agents de la Stpu, il y a : la sécurisation des recettes générées par les bus, de sorte que l'argent payé par les usagers, ainsi que les fonds issus de la vente des espaces publicitaires, soient entièrement reversés dans les caisses de la société. Ainsi, à partir du chiffre d'affaires, l'entreprise devrait être capable de supporter ses charges, en termes de salaires et de fonctionnement. En plus, les finances de la société ne doivent plus être domiciliées dans des bureaux, mais dans des comptes dûment ouverts dans une banque de la place, en l'occurrence la Banque postale. Enfin, le ministre d'Etat a demandé aux services compétents de veiller à ce que tous les bus remis en circulation, soient assurés.

Pour leur part, les travailleurs ont pris l'engagement de protéger l'outil de travail, de remettre en circulation autant de bus qu'il est possible, afin de maximiser les recettes. La liste des travailleurs sera expurgée après un contrôle physique rigoureux, pour permettre à la société de se débarrasser des agents fictifs imputables à l'ancienne direction.

Une nouvelle chance vient ainsi d'être donnée à la Société des transports urbains, de rebondir en se prenant en charge et en devenant contributeur au budget de l'Etat. La conscience des agents est vivement interpelée.

Jules Débel

Océan du Nord

Après la desserte de la partie septentrionale du pays, Océan du Nord est presente sur le trajet Brazzaville - Nkayi - Dolisie-Pointe-Noire.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège de la société située à l'ancien bar « Zango » à Nkouikou.

Contacts : Pointe-Noire : 05.384.18.49 -
Dolisie : 06 803 06 52

Océan du Nord
BON VOYAGE

Brazzaville

LES SECRETS DES SOLDES DE LA KRONENBOURG

Vendue jadis à 1000 francs, 1 500 voire 2000 francs dans les bars, caves, Vip et boites de nuit de Brazzaville, la «Kronenbourg», la première bière française », connue sous le diminutif de 16, en référence à l'an 1664, année supposée de sa mise sur le marché , est bradée. Aux arrêts de bus, devant les parcelles, aux coins des artères et à la criée, la boite de 60 centilitres est vendue à un prix compris entre 150 et 250 francs. Des soldes à la limite sauvages qui semblent être mues par d'autres raisons et non par le simple dumping.

Pendant des années, la 1664 avait su gagner les cœurs des viveurs. La « première bière française » s'est révélée également comme l'alcool préféré des « Amazones ». Ces dames reconnaissables par leurs foulards et grosses lunettes noires qui écument les cérémonies funéraires et les réjouissances même sans y être invitées, dans l'espoir d'attirer l'attention des « faroteurs ». Des hommes généreux qui n'hésitent pas d'offrir à boire et à manger, avant de solliciter l'acte sexuel à ces dames.

Mais hélas, la 16, cette bière autrefois de luxe et inaccessible à tous a perdu totalement de sa valeur, 358 ans après sa mise sur le marché.

En effet, le carton de 24 boites qui coûtait en gros jusqu'à 22.000 francs est vendu entre 3.500 et 5.500 francs. Ses prix sont réduits au quart, voire au cinquième. Mais cette solde soudaine que des inattentifs assimilent au marketing offensif des brasseurs occidentaux, à la conquête du marché congolais sans cesse en élargissement, n'en est pas une du tout. Elle relève plus de la péremption imminente du produit, si elle n'en est pas encore atteinte. Des stocks en écoulement dans les rues de la capitale congolaise proviendraient vraisemblablement d'un « *grand supermarché qui en avait fait en trop à la fin de l'année passée. Ses agents de marketing n'avaient*

pas d'informations fiables du marché congolais qui accueillait sans cesse de nouvelles bières fabriquées par une nouvelle brasserie», explique Lucien qui écoule son stock à la criée, à la gare routière du marché Total à Bacongo.

De la cave aux urgences

Ils sont nombreux qui comprennent la nocivité de la 16 soldée et prennent la mesure de lire la date de fabrication et celle de péremption inscrite sur le bas de la boite avant d'en prendre. A Mikalou, la Ferme, dans l'arrondissement 9 Djiri, un jeune s'est retrouvé au service des urgences de l'hôpital de référence de Talangaï, après avoir vidé successivement huit boites de 16, dans une cave du quartier.

En effet, consommateur immodéré d'alcool, Nathan est l'un des garçons les plus connus dans les «nganda du tsam» du terminus de Mikalou. La chute du prix de la 16 représente pour lui, une occasion plus que jamais de boire à sa guise la bière qui lui était inaccessible par son prix dans le passé. Après une prestation bien récompensée, il s'assoie dans une cave non loin de sa résidence, inonde sa table avec 8 boites bien glacées qu'il vide l'une après l'autre en un laps de temps. Au milieu de la nuit, il est tiré du sommeil par une colique. La polyurie s'accompagne de fortes douleurs abdominales, de diarrhées et de vomissements.

Réveillés par les gémissements de leur fils, les parents l'amènent à l'hôpital de référence de Talangaï. Aux urgences, l'administration des antispasmodiques calme ses douleurs. Les informations données sur la quantité de bière qu'il absorbée en un laps de temps et le prix d'achat ont attiré l'attention des médecins et des parents.

De retour à la maison, le lendemain, Nathan et ses parents se rendent à la cave. Demandent des 16 à la gérante. Ils lisent les dates et comprennent que la série qui a conduit le garçon aux urgences est périmée depuis trois mois. Quand ils le font remarquer à la vendeuse, elle leur répond que, « *la qualité a un prix* ».

Malheureusement, ces boissons vendues dans l'indifférence totale des contrôleurs du ministère du commerce et de la consommation, continuent à être achetées malgré tout. De même, les services de la douane doivent être mis à contribution pour que la marchandise avariée ou périmée ne rentre pas au Congo. Mais le danger reste entier en ce temps de crise, autant les vendeurs sont aussi nombreux que les acheteurs.

Marlène Samba

PARADOXES

◆Déficit des bacs d'Averda ou incivisme

Un déficit de bacs de la société Averda qui s'occupe du ramassage des ordures à Brazzaville est observé dans certaines zones de la ville capitale. Sur l'avenue de l'Intendance qui constitue la limite entre les arrondissements 5 Ouenzé et 6 Talangai, on peut parcourir plus d'un kilomètre en allant de la rue Owando à la rue Campement sans apercevoir un seul de ces récipients. Les habitants de ce secteur sont obligés de faire recours aux pousse-pousseurs qui offrent leurs services chaque matin en criant « voirie, voirie » dans un accent qui n'est pas le nôtre. Ces ramasseurs de fortune qui vont déverser les ordures dans des bacs d'Averda placés plus loin sont très actifs dans ces quartiers qu'ils se sont bien répartis pour être efficaces. Certains usagers les accusent même d'être à l'origine de la disparition de ces bacs à ordures pour reprendre du service et se faire la poche. Il semble aussi que le comportement incivique de ces mêmes usagers serait à l'origine du retrait de certains de ces récipients car il y a des propriétaires qui n'acceptent pas que ces poubelles soient à côté de leur parcelle bien que placés dans la rue. Aujourd'hui qu'il n'y en a plus, ils se plaignent. C'est un peu le propre de certains Congolais qui veulent d'une chose et de son contraire.

◆Des recours fantaisistes

Un grand nombre de recours introduits à la Cour constitutionnelle sont infondés. Non seulement ils n'apportent pas de preuves, mais leurs auteurs ne sont pas habilités à le faire car ils feignent ignorer le droit. On a même l'impression qu'ils le font pour se faire entendre. En effet, comment comprendre qu'un directeur de campagne introduise un recours en lieu et place du candidat. A ce niveau, l'on ne devrait pas se comporter comme si l'on participait à un jeu de hasard. C'est ridicule. Ces requérants ont donné du grain à moudre aux avocats des présumés candidats accusés de fraude électorale. Certains avocats des plaignants ont pratiqué la politique de la chaise vide certainement parce que les dossiers soumis à leur approbation étaient aussi vides.

◆Fin de prestige pour la 16

La bière en boite kronenbourg, communément appelée 16 a perdu tout son prestige. Vendue jadis à 1.000 Fcfa la boîte, cette boisson était prisée des dulcinées. Celles-ci écrasaient la boite après l'avoir consommée goulument pour inciter le copain à offrir une nouvelle tournée. Dans les boites de nuit, on y vendait des seaux à raison de 9.000 Fcfa pour 10 boites soit 900 francs si l'on appliquait le prix de l'unité. Cette situation avait conduit les grossistes et les tenanciers des débits de boissons à commander des quantités importantes de ladite bière. La mise sur le marché d'autres bières comme la Stark, la Class, la 33, la Castel et la Dopel a créé une mévente. L'offre a dépassé la demande et la date de péremption étant dépassée, le produit est devenu impropre à la consommation. Il ne reste qu'à le liquider à vil prix. Cette bière qui faisait les beaux jours des caves et VIP ainsi que des hôtels n'est plus que l'ombre d'elle-même. Le carton de 24 boites qui coûtait 22.000 Fcfa ne vaut plus que 4.000 Fcfa, voire 3.500 Fcfa. Le prix d'une boite varie entre 150 et 250Fcfa. Les consommateurs sont exposés aux conséquences d'un produit avarié. Et comme cette bière périmée continue de se vendre librement sans qu'aucune autorité compétente n'intervienne, nous disons aux consommateurs : attention à votre santé.

◆Prolifération des caves et VIP

S'il y a un domaine dans lequel le Congolais excelle, c'est celui de l'implantation des caves et VIP. Ils concurrencent ainsi les églises de réveil qui poussent comme des champignons. Dans certaines rues et avenues de Brazzaville, si ces établissements de commerce de boissons alcoolisées ne sont pas face à face, ils sont alignés et à chacun sa clientèle. En cette saison de chaleur, c'est la bonne climatisation qui semble attirer la clientèle. Cependant, il y a des clients qui préfèrent le « matalana » en dégustant leur bière en plein air pour être vu des passants et pour taquiner les jeunes filles qui empruntent la ruelle. Et si les Congolais pouvaient aussi investir les autres secteurs du commerce informel, il n'y aurait pas de « journées sans boutique» comme on l'observe souvent à Brazzaville et Pointe-Noire pendant la Tabaski ou la fête du Ramadan. Histoire de rappeler que ce secteur est tenu de main de maître par les Ouestafs.

◆Chez nous le client est roi

En cette période où les agents du CHU accusent trois mois de salaires impayés, l'accueil des patients qui déjà était moins chaleureux est devenu plus tiède. Les écarts de langages sont observés. Une de nos consœurs qui pourtant avait correctement payé sa consultation et attendu son tour, a failli se faire ridiculiser à la réception dans un service de cet établissement hospitalier. Ce n'est que quand on lui a demandé sa profession que l'accueil a viré au chaleureux, mais trop tard le mal étant déjà fait. En sortant, une infirmière l'apostrophe et lui passe un bout de papier sur lequel est inscrite l'adresse du cabinet dudit médecin et le numéro de téléphone permettant de prendre rendez-vous. Après lui avoir remis le bout de papier, l'infirmière lui siffle à l'oreille : « *là-bas tu seras bien reçu* » Deux semaines après, notre consœur est passée à l'adresse susindiquée se faire consulter dans le cabinet dudit médecin. Ici elle a reçu un accueil des plus chaleureux. Avant de quitter les lieux notre consœur dit ironiquement au médecin qui ne la reconnaissait plus, «*chez vous l'accueil est meilleur qu'ailleurs*». Et à ce dernier de répondre chez nous le client est roi. Nous laissons le soin à nos lecteurs d'apprécier un tel comportement.

◆Un nid-de-poule dangereux au centre-ville

Ce nid-de-poule se trouve plus précisément sur le boulevard Denis Sassou N'Guesso, face au chantier de la banque Sino-Congolaise pour l'Afrique. Il laisse interrogateur tout automobiliste et les piétons qui empruntent cette voie. Ce nid-de-poule a déjà mis du temps et s'élargit sous la pression des véhicules. Il faut craindre qu'avec l'arrivée de la saison des pluies, cette petite dépression prenne des proportions plus inquiétantes. En attendant le colmatage, les automobilistes sont obligés de ralentir à leur corps défendant à cet endroit pour ne pas abimer les amortisseurs de leur véhicule. Ce qui est paradoxal, c'est que cette voie est très fréquentée et se trouve à quelques encablures de la mairie centrale qui est habilitée à faire ce genre de travail. L'urgence est ainsi signalée d'autant plus que Brazzaville abritera de grandes réunions, comme à son habitude. Certains hôtes devront utiliser cette voie pour se rendre dans les hôtels où ils sont logés. Il faut éviter de les exposer aux mouvements qui vont les ébranler.❐

LE CONGO UN MODÈLE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES ENFANTS EN LIGNE

Les actions du Congo pour une protection maximale des enfants face aux dangers des télécommunications produisent des résultats qui fascinent l'Unicef. C'est le constat de la nouvelle représentante de cet organisme de l'Onu le 21 septembre 2017, à la faveur de son premier entretien avec le ministre des postes, télécommunications et de l'économie numérique.

Léon Juste Ibombo s'entretenant avec Mme Micaela Marques de Sousa

Le successeur d'Aloys Karamugiye à la représentation de l'Unicef au Congo poursuit sa série de prises de contacts avec les hautes autorités de la République. Avec Léon Juste Ibombo, ministre des postes, télécommunications et de l'économie numérique, Micaela Marques de Sousa, a fait l'éloge d'une collaboration exemplaire entre le Congo et cet organisme des nations unies, en matière de protection des enfants en ligne. En effet, choisis par l'Union internationale des télécommunications comme modèle dans la protection des enfants face aux dangers des télécommunications, le Congo accomplit des actions dans ce sens qui intègrent parfaitement les attentes de l'Unicef. « *Il est un champion en matière de protection des enfants en ligne (Children online protection). Il nous faut protéger les enfants sur l'internet. C'est un créneau positif, mais qui peut conduire aux dérapages et entamer l'éducation des enfants. En ce qui le concerne, le Congo développe un programme d'envergure pour le prémunir contre tout dérapage. Comme le recommandent les nations unies, il ne faut pas violer l'innocence de nos enfants à travers l'internet* », déclare la Mozambicaine.

Elle se félicite par ailleurs de ce que tout est mis en œuvre au Congo, pour que les enfants tirent profit de l'internet à travers les innovations qu'il apporte et non qu'ils compromettent leur avenir en exploitant des contenus dangereux. « *Tous les droits de l'enfant doivent être respectés. Le ministère travaille avec l'Unicef depuis longtemps dans le cadre de la vaccination à travers les sms gratuits sur la base d'un mémorandum pour s'assurer que nous ayons ce service grâce auquel 10 000 enfants sont vaccinés. Vacciner nos enfants est une priorité non négociable. Tous les enfants ont droit à l'éducation et à travers l'innovation des communications électroniques. Ce ministère a un grand rôle à jouer* », conclut-elle.

Pour Léon Juste Ibombo, le Congo entend encore faire mieux, au-delà de ce qui est déjà fait et de la bonne collaboration entre le ministère des postes, télécommunications et de l'économie numérique, l'Unicef, les parents et les enfants. Conscient du fait que l'internet devient une véritable arme de destruction massive portant des facteurs qui peuvent renforcer la vulnérabilité des enfants, Léon Juste Ibombo rassure que le Congo ne ménagera aucun effort pour garantir une meilleure éducation aux enfants. La « *démocratisation de l'internet devra être toujours un créneau pour l'épanouissement et la réussite des enfants* », dit-il. «*Il faudra donc tout faire pour éviter que nos enfants exploitent des contenus non recommandés pour sombrer dans le manque de familiarité, le besoin d'attention et d'affection, le développement d'une attitude rebelle, l'isolement ou la solitude, la curiosité, l'ambivalence à l'égard de l'identité sexuelle, la confiance aveugle envers les inconnus, l'intérêt pour des cultures marginales ou l'indifférence au milieu familial* », renchérit-il.

Marlène Samba

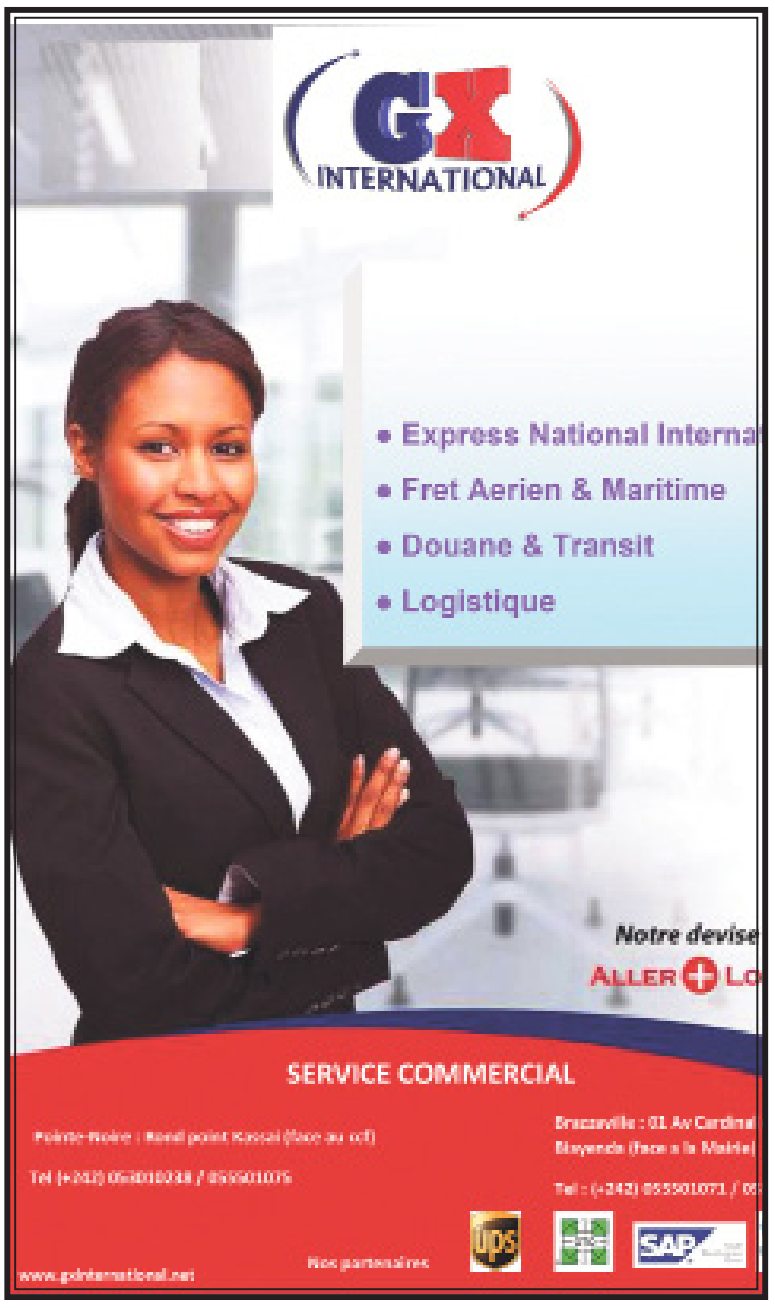

Télécommunications

DEMANTELEMENT D'UN RESEAU D'OPERATEURS VEREUX

Un réseau d'opérateurs véreux d'appels téléphoniques a été démantelé, la semaine dernière à Brazzaville, par les services de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE), en collaboration avec la gendarmerie nationale.

M. Yves Castanou répondant aux questions de la presse

Selon les services de l'ARPCE, ces présumés auteurs ont été pris la main dans le sac. Ils avaient volé d'importants lots de cartes prépayées et Sims des trois opérateurs de la téléphonie mobile qui existent au Congo, notamment Airtel, MTN et Azur.

Ces opérateurs véreux opéraient grâce à un réseau bien organisé. Déterminée à assurer un meilleur écosystème, l'ARPCE, en collaboration avec la gendarmerie nationale, a mené une opération qui a permis la mise aux arrêts de trois complices, avec en leur possession 800 cartes prépayées et près de 200 cartes sims desdits opérateurs. D'après les estimations du régulateur, les pertes chez ces opérateurs s'élèvent à des centaines de millions de FCFA.

« *A l'heure de l'optimisation des recettes fiscales dans le pays, il est inconcevable que de tels réseaux se développent sur le marché. Les opérateurs doivent encaisser des recettes pour ensuite reverser les taxes et les impôts à l'Etat. Nous constatons malheureusement qu'il y a des personnes de mauvaise foi qui installent ces réseaux frauduleux, faisant ainsi perdre des certaines de millions de francs aux opérateurs et à l'Etat qui ne peuvent pas, dans ce cas, percevoir les taxes qui leur reviennent* », a déploré le directeur général de l'ARPCE, M. Yves Castanou. Selon lui, revendre les cartes prépayées et les sims sans au préalable identifier les acheteurs « *est une infraction à la loi pénale* ».

L'opération de démantèlement qui vient d'être menée n'est pas une première expérience. Elle s'inscrit dans le cadre des missions de l'ARPCE qui consistent à veiller quotidiennement à la qualité des réseaux. Ce sont des missions que le régulateur mène scrupuleusement, en témoigne la dizaine de réseaux frauduleux défaits à ce jour, a-t-on appris.

« Les services de l'ARPCE *sont compétents et dotés depuis quelques années, d'équipements performants qui leur permettent de traquer, en temps réel, tout réseau installé illicitement en quelque lieu que ce soit sur le territoire national* », a indiqué M. Castanou.

Gulit Ngou

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions
Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé Brazzaville

- Page entière ..... 150 000 F CFA
- 1/2 page ..... 75 000 F CFA
- 1/4 page ..... 45 000 F CFA
- 1/8 page ..... 12 000 F CFA

N.B. : En couleur, ces tarifs sont doublés

Enseignement général

GRATUITÉ, GESTION ET FINANCEMENT PARTICIPATIFS

Adopté en 1965, le principe de la gratuité de l'éducation n'est pas remis en cause, malgré la conjoncture économique et financière difficile. La diversification des sources des financements et la gestion participative des écoles ne le remettent non plus en cause.

Contrairement aux pères de la gratuité de l'éducation scolaire, aux instruments juridiques internationaux et aux organismes de défense des droits humains qui édictent sans y mettre un contenu réel, le Congo est l'un des rares Etats au monde où le principe de la gratuité de l'école est bien circonscrit juridiquement. C'est ainsi qu'il a été renforcé au début des années 1980, faisant du Congo l'un des pays les plus scolarisés, avec des taux de scolarisation supérieurs à 100%. Son application s'est considérablement améliorée ces derniers temps, surtout quand il a été décrété des «*années de l'éducation*». Les nouveaux modes de financements de l'école bien qu'impliquant la participation aussi modique des parents, élus et autres acteurs n'affaiblissent ni la mise en œuvre, ni les contours de la gratuité.

L'école est gratuite au Congo depuis 52 ans. Lors de la 19ème session du conseil national de l'éducation, il a été établi que la gratuité de l'éducation trouve son domaine de définition entre les subventions de l'Etat ou des collectivités locales, les contributions des partenaires et celles de la communauté internationale.

Un échantillon des livres gratuits pour les écoles congolaises

Telle que recommandée par la Banque mondiale, la gratuité de l'éducation au Congo concerne entre autres les frais directs et des frais indirects. Les frais directs concernent les frais de scolarité, les taxes d'examens et d'admission. En outre, ils « *recouvrent l'utilisation des locaux ainsi que des enseignements complémentaires obligatoires payant* ». Les frais indirects de type 1 sont faits de contributions directes des parents d'élèves. Ceux de type 2 intègrent les manuels scolaires, les internats et les cantines scolaires.

L'Etat paie les salaires des agents, organise les examens, contrôle les structures scolaires sous-tutelle, finance les supports, les constructions et les dépenses courantes. Il subventionne le matériel de première nécessité pendant que les parents d'élèves apportent leur contribution pour le paiement des émoluments des enseignants non-salariés. Ils achètent parfois le matériel didactique de première nécessité.

En présentant « *comment financer la gestion de l'école dans le cadre de la stratégie sectorielle de l'éducation* », lors du 19ème conseil national de l'éducation, le ministre Anatole Collinet Makoso a établi que le secteur éducatif gère, à lui seul plus de la moitié de la population congolaise. 1.200.000 élèves relèvent de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

Pour que chaque élève fréquente régulièrement, l'Etat débourse d'énormes sommes chaque année. Chaque candidat à un examen d'Etat coûte au moins 30 000 pour rien que passer les épreuves. Cette année, l'Etat devra mobiliser 39 millions de francs Cfa pour combler le déficit en enseignant en recrutant 20 000 qui font défaut. Par ailleurs, le besoin en tables bancs à l'enseignement général est élevé à 30 000 pièces. 100 000 vont être livrés à la rentrée scolaire, au terme d'un accord entre le ministère et des sociétés.

En infrastructures, les besoins au titre de cette année scolaire sont estimés à 152 milliards. L'Etat devra mobiliser 201 Milliards et 308 milliards pour régler le déficit infrastructurel en 2021 et en 2025.

C'est donc à ce prix que le Congo entend à travers sa stratégie sectorielle de l'éducation, placer son système éducatif au 3ème rang parmi les meilleurs de la sous-région par une « *démocratisation de l'éducation, une forte amélioration de sa qualité, de son efficacité et de sa performance* ».

E.O.

Littérature

LE ROMANCIER SOUNDA OBTIENT LE PRIX ETHIOPHILE 2017

Le romancier congolais Guy-Alexandre Sounda, auteur du roman « Confessions d'une sardine sans tête », paru aux éditions Sur le Fil, vient d'obtenir le prix Ethiophile 2017 à la 3ème édition de ce concours littéraire.

Guy-Alexandre Sounda

Ce roman relate la guerre militaire et civile qui a eu lieu au Congo-Brazzaville et raconte la dépossession de soi et la fragmentation de la conscience à travers l'itinéraire nocturne d'un «ex-seigneur» de guerre qui tente de s'extirper à coups de gnole et de mots nus du piège dans lequel les errances de son passé jonché de trop de douilles et de cadavres l'ont enfermé.

Lyrique, truculent, soutenu par des expressions congolaises, ce roman introduit le souffle du théâtre et l'endurance romanesque de l'histoire d'un ancien milicien rebelle en refuge à Paris. Un personnage inventé qui a le courage de prendre la parole, de se raconter sur la place publique, d'exprimer sa révolte impulsée par le tracas du souvenir de ses victimes, tuées sans raison apparente, mécaniquement, ridiculement, comme le fut d'ailleurs son père, disparu de la même manière.

Guy Alexandre Sounda est écrivain, conteur, enseignant, comédien, metteur en scène, animateur de radio. Son style d'écriture, «*le papotage congolais*», une profusion de mots à fleur de peau dont la résonnance révèle avant tout sa propre part d'ombre et de fragilité, est une forme de symbiose entre le drame, le poème et le conte.

Se définissant comme un jongleur de mots, cet homme sans frontière, défricheur de territoires, est né à Brazzaville. Il partage sa vie entre Paris et la Vallée d'Aoste. Dans la capitale française, il a créé « *Vues d'ici & Vents d'ailleurs* », un festival international des arts solidaires, et compte à son actif plusieurs tournées en Amérique du Sud, en Afrique et en Europe, puis de nombreux textes (articles de presse, chroniques, nouvelles, pièces de théâtre) dont « Le Fantôme du quai d'en face », récit théâtral publié en 2009 au Québec.

Créée en mars 2015, «*L'Association Ethiophile* » attribue le « *Prix Ethiophile* » chaque année, pour couronner des textes francophones, à savoir romans, poésie, théâtre, essais. Pour 2017, étaient en compétition en dehors du lauréat : « *Mon royaume pour une guitare* » de Kidi Bebey (Editions Michel Laffont) ; « *Et ton absence se fera chair* » de Siham Bouhlal (Editions Yovana) ; « *L'Appel de la lune* » de Tidiane N'Diaye (Editions

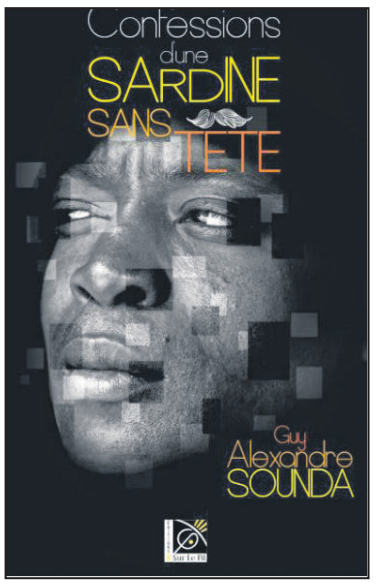

Gallimard, Continents Noirs) ; « *La Reine du Tango* » d'Akli Tadjer (Editions JC Lattès) et « *Celui qui est digne d'être aimé* » d'Abdellah Taïa (Editions Seuil).

La cérémonie de cette remise de prix se déroulera le 30 septembre prochain au restaurant « *Le Procope* », dans le 6ème arrondissement de Paris, en France. Les deux premières éditions ont été remportées par deux lauréats haïtiens, rappelle-t-on.

G.N.

Site:www.lepatriote-congobrazza.com : E-mail : lepatriotecongo@yahoo.fr

Saison nationale 2016-2017 de football

LA CLÔTURE OFFICIELLE A EU LIEU CE DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017 À POINTE-NOIRE

Toute l'administration nationale du football, les invités et, bien sûr, le public sportif étaient réunis hier dimanche au stade municipal de Pointe-Noire non seulement pour le dernier match de la saison, Nico-nicoye - AC Léopards, mais aussi et surtout pour la remise officielle de la récompense au vainqueur de l'épreuve, AC-Léopards de Dolisie.

L'année dernière, la cérémonie avait eu lieu à Dolisie. Cette fois, elle a été organisée à Pointe-Noire où le champion disputait son tout dernier match. Un match qui, pour les Fauves du Niari, ne comptait plus que pour du beurre et pouvait permettre à l'équipe du président Mfouani d'éviter in-extremis l'épée de Damoclès. Mais c'est là, désormais, un fait qui ne relève plus que de l'anecdote. Car la grande leçon est plutôt la confirmation de l'hégémonie combien écrasante de l'équipe de la capitale de l'or vert dans le football national. La saison dernière, c'était déjà un doublé coupe-championnat et voilà que l'équipe du président colonel vient de récidiver.

C'est dire que rien, absolument rien, ne peut l'arrêter. Pourtant, l'entame de la saison avait laissé apparaître pas mal de faiblesses qui ont laissé croire à une fin de cycle pour Ac-Léopards. Des résultats nuls à répétition, un football quelque-fois emprunté, une défaite plutôt inattendue à Owando (0-1) et surtout une correction face au Cara (0-2) sans oublier l'irritation et l'énervement de certains dirigeants bref AC Léopards a donné l'impression de perdre le pouvoir cette année. Mais, curieusement, le train en plein déraillement a été remis sur les rails. Sans doute aucun, le président colonel a trouvé rapidement la thérapie appropriée pour sortir son équipe de ce mauvais pas. Il mérite donc pleinement aujourd'hui de cueillir ses lauriers.

Car, après tout, à vaincre sans péril on triomphe sans gloire. On n'est donc pas loin d'imaginer que le président colonel a tout simplement voulu se faire peur. Question, peut-être, de se tester face à une situation réelle. C'est ainsi que, dans la vie, il ne faut jamais désespérer mais plutôt savoir se battre. C'est là un exemple de courage, de bravoure et de combativité. Comme quoi, rien n'est impossible à celui qui a foi en ses capacités quelle que soit la tempête. Toutefois la saison 2016-2017 a révélé qu'une forte et puissante « révolution » est en préparation avec l'As Otohô de Raoul Maixent Ominga, le Cara de Jean François Ndenguet, La Mancha d'Eric Moanda et, peut-être, d'une autre force cachée qui attend son heure.

AC Léopards (Photo d'archives)

De chaudes empoignades en perspective à l'avenir

Cette saison, le suspense a prévalu jusqu'à deux journées du terme du championnat. Le mérite revient avant tout à l'As Otohô, une équipe que l'on croyait juste venue pour un voyage éclair au sein de l'élite. Car le nord-Congo n'a pas pour habitude de révéler de beaux et grands champions dans ce domaine, en dehors des individualités. Mais pour sa première apparition au niveau de l'élite, l'As Otohô a failli réussir un coup de maître historique.

Aujourd'hui, on se met à espérer que ce ne soit pas un feu de paille. Cette équipe devrait plutôt créer les conditions d'une rivalité saine de nature à booster l'ensemble du football congolais. Tout dépendra, probablement, du renforcement qui va s'opérer en prévision de rudes batailles africaines. Car il suffit parfois de très peu de choses pour que tout bascule à jamais dans le bon ou le mauvais sens. C'est en ce qui va se faire que Raoul Maixent Ominga, le président, et Djibril Dengaki, l'entraîneur, seront jugés.

Mais c'est tout le bien qu'on leur souhaite. Ce qui, quelque part, peut paraître comme une petite déception c'est le Cara qui a failli sur le plan de l'endurance et de la gestion des compétitions. C'est, peut-être, pour cela qu'il se dit ici et là que Jean François Ndenguet, faché, va repartir à ses anciens amours. Vrai ou faux, le Cara n'a pas su saisir sa chance même si, en finale de la coupe du Congo, il n'a été vaincu qu'au terme de la loterie des tirs au but.

Mais quand une équipe de ce calibre perd trois points pour une faute administrative, c'est tout simplement inacceptable et intolérable. C'est à croire que le Cara ne sait pas ce qu'il vient chercher en participant au championnat national et en coupe du Congo. C'est plutôt Eric Moanda qui, à la tête de la Mancha, mérite de sincères félicitations.

Lui au moins, depuis la déroute des équipes ponténégrines la saison dernière, a compris qu'il ne servait à rien de passer le plus clair du temps à contester l'autorité de la fédération congolaise de football au lieu de travailler. Constat fait, tous les « braillards » se font plutôt progressivement éliminer en plongeant dans les divisions inférieures. Mais malgré ses coups de colère, comme dernièrement en coupe du Congo (Cara-La Mancha), Eric Moanda s'attèle à donner à son équipe une âme. Il vient d'être récompensé par la quatrième place au classement du championnat national ligue 1.

Néanmoins, des odeurs nauséabondes et gênantes

On pourrait passer au crible chaque équipe participante mais le mieux serait d'aller droit à l'essentiel. FC Nathalys - Fc Kondzo, As Kimbonguela et Jeunes Fauves sont désormais assurés du voyage en enfer. Depuis hier dimanche la situation de la Jeunesse Sportive de Poto-Poto, de l'Inter-club et celle de Nico-Nicoye ont été éclaircies. Mais la jeune équipe de Poto-Poto traverse des moments aussi pénibles par la faute d'un arrangement avec l'Inter-club qui faisait suite à une attitude collective des équipes de Brazzaville.

Il est certes dit qu'aucune œuvre humaine n'est parfaite mais les compétitions nationales ont perdu cette saison toute leur crédibilité. Le football congolais, le Patriote l'a déjà dit, a déjà quitté les terrains pour être finalement géré dans des officines. Il se passe, chaque jour, des choses si scandaleuses que l'on ne peut plus s'étonner de nos nombreuses contre-performances sur l'échiquier international. Le pays vient d'ailleurs de dégringoler de la 81e à la 95e place au classement Fifa. Le pays a été disqualifié de la CAN cadets au Gabon pour cause de truquage d'âge.

Deux des éminents dirigeants de la fédération congolaise de football ont été suspendus par la Fifa pour avoir tordu le cou à l'éthique. Ce sont là des choses qui ont été publiquement révélées. Mais il se passe plein d'autres aussi sales qui font beaucoup de mal à notre sport dit roi. Quand des secrétaires généraux de nos grands clubs sont suspendus pour avoir laissé des joueurs sanctionnés être alignés, on ne regarde pas en réalité le fond de la marmite. C'est plutôt la conséquence de réseaux mafieux. Mais à côté de tout cela les compétitions nationales ont été entachées de corruption, de trafic d'influence, d'injustice sous plusieurs formes alors que certaines équipes ont été portées à bout de bras pour des préoccupations « occultes » et souvent financières. Les arbitres ont, le plus souvent, été aux ordres mais tout est mis en œuvre pour couvrir toutes les manigances. Ce qui explique tous ces penalties manqués et retirés à plusieurs reprises sans qu'aucune sanction ne soit prononcée contre les coupables.

Jamais, au grand jamais, nos compétitions nationales n'ont été autant prostituées. La presse, du moins dans son infine minorité, a beau évangéliser sur la recherche de l'excellence prônée du reste par le président de la République en personne mais la « raison du ventre » est demeurée au-dessus de tout. Les compétitions nationales sont comme devenues des «produits commerciaux» et chaque opérateur y a trouvé son créneau pour faire face à l'actuelle crise économique et financière.

Georges Engouma

NÉCROLOGIE

«MODOGO» ARRACHÉ À LA VIE SUR UN TERRAIN DE SPORTS

La mort, décidemment, est présente partout. Le 3 septembre dernier, elle a fauché le jeune **Prince Loutaladio alias « Modogo »** sur un terrain de football-loisirs au CEG Matsoua à Moungali. Il a été victimé d'un arrêt cardiaque au moment même où il luttait pour le contrôle d'un ballon au cours de la rencontre opposant son équipe, la «Famille Saint Royal de Moungali à la grande « Famille Fina » de Poto-Poto. Décédé le 3 septembre 2017, « Modogo» a été inhumé le 15 septembre au cimetière « Ma Campagne ».

Comme quoi, nul n'a la maîtrise de son destin

Adresse du ministre en charge des sports aux fédérations sportives nationales

FINI LA RÉCRÉATION

Le jeudi 21 septembre 2017 dans la salle de conférence du ministère des sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé s'est adressé aux fédérations sportives nationales. Une belle occasion, pour lui, de dégager des directives précises et claires sur le fonctionnement à venir du partenariat.

Mais auparavant le patron des sports a tenu à préciser que les relations avec les partenaires que sont les fédérations sportives nationales seront entièrement dépendantes des dispositions contenues dans la loi 11-2000 du 31 juillet 2000 portant organisation et développement des activités physiques et sportives, d'une part, et dans la charte de bonnes relations entre les Etats et les fédérations sportives nationales et internationales, de l'autre. Il y a que, cependant, la recherche de l'excellence prônée avec insistance par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, exige de l'ensemble des opérateurs sportifs congolais une éthique, un sens de responsabilité à la hauteur des ambitions, une gestion administrative et juridique exempte de cafouillage, d'improvisation et d'intrigues.

Donc nécessite de travailler dans l'harmonie, dans la transparence et, bien sûr, avec méthode et rigueur car, après tout, il y a déjà à bien figurer aux prochains jeux africains de Malabo (Guinée Equatoriale) en 2019. Ensuite, il a été prescrit aux fédérations sportives nationales d'engager dans l'immédiat des programmes cohérents qui doivent obligatoirement intégrer les axes principaux contenus dans le programme des cent jours. Seulement, personne n'ignore la situation financière et économique que traverse le pays en ce moment. Mais, selon le ministre en charge des sports, cela ne doit en aucun cas être pris comme un alibi de résignation et sur prétexte de paresse car, citant le philosophe Nietzsche, il a dit que: « *les plus belles fleurs de la philosophie ont poussé sur les cendres de la misère* ».

Le ministre Hugues Ngouélondélé

Néanmoins, plus question de participer pour participer. L'obligation est faite de gagner

La pointe du couteau est désormais sur la plaie. Car les fédérations sportives nationales avaient, pour habitude, de s'engager à toutes les compétitions internationales souvent sans ambition aucune. Question, pour les dirigeants, de s'offrir quelques balades touristiques et, en même temps, de se donner des moyens financiers à travers les frais de mission et les autres chapitres liés aux voyages. Le ministre a instruit la direction générale des sports de ne retenir que les activités ou les compétitions pour lesquelles l'obtention de bons résultats est possible.

Les fédérations qui vont s'entêter devront supporter elles-mêmes les charges financières y relatives. C'est ainsi que l'engagement à une quelconque activité ou compétition internationale doit au préalable requérir l'avis du département des sports. Des conférences sur les programmes d'activités des fédérations sportives nationales devront être organisées à la direction générale des sports avant l'ouverture de la prochaine saison sportive. Avant de terminer, Hugues Ngouélondélé a explicitement demandé aux différentes fédérations sportives nationales d'intégrer dans leurs programmes : la gouvernance, l'harmonisation de la saison sportive au niveau fédéral et décentralisé, la programmation des compétitions départementales et nationales sur la base des catégories d'âge ; la formation des dirigeants, encadreurs et officiels techniques ; la participation en fonction de la capacité technique des athlètes aux compétitions sous-régionales, continentales et internationales après avoir organisé en amont des championnats départementaux et nationaux ; le placement des sportifs dans les centres de formation de haut niveau, l'obtention de l'assistance technique, le positionnement d'éventuels nominés de la nuit des oscars lors de la journée nationale du sport au cours de laquelle seront récompensés les meilleurs sportifs, encadreurs, officiels techniques, dirigeants, supporters, mécènes, sponsors et fédérations sportives nationales ; enfin le développement des services de sorte que les sportifs de haut niveau puissent travailler, étudier, s'entraîner ou vivre le mieux possible grâce au partenariat avec les sponsors et les contrats de parrainage. En tout cas le ministre y croit dur comme fer dans la mesure où, selon lui, l'homme est perfectible. Et comme les sportifs congolais sont des hommes, ils sont donc perfectibles.

Georges Engouma

Ligue européenne des champions de football

P.S.G-BAYERN DE MUNICH ET BORUSSIA DORTMUND-REAL MADRID, LES CHOCS DE LA DEUXIÈME JOURNÉE

Après une pause observée pendant deux semaines, la ligue européenne des champions de football reprend ses droits dès ce mardi 26 septembre 2017 à l'occasion de la deuxième journée de la phase de poules. L'attention sera particulièrement accaparée par Borussia Dortmund-Real Madrid (groupe H) et Paris Saint Germain-Bayern de Munich (groupe B).

Tout commencera mardi 26 septembre 2017 avec les rencontres des groupes E, F, G et H. là, il y aura un duel au couteau dans le groupe H, un Borussia Dortmund-Real Madrid qui n'est pas sans rappeler quelques vieux souvenirs. Il reste que, pour cette fois, l'équipe allemande n'a déjà plus droit à l'erreur après avoir courbé l'échine dès l'entame (1-3) sur le terrain de Tottenham Hotspur, l'autre prétendant à la qualification. Seulement, il y a un peu moins d'une semaine le Real Madrid a très mal préparé son affaire en se faisant surprendre à Santiago Bernabeu par le Bet is Séville (0-1) et ceci malgré le retour en compétition de Cristiano Ronaldo.

Une contre-performance due probablement à un excès de confiance alors que le grand rival barcelonais est comme en train de prendre le large. Donc nécessité pour les Merengues de se ressaisir et surtout de ne pas plonger dans la crise. Mais le Borussia Dortmund, pour sa part, est dos au mur. Il est condamné à la réhabilitation pour ne pas déjà se faire éliminer. Il s'agit là comme d'une petite « finale » et tout le monde attend de voir comment chacun des protagonistes va réagir mais, malheur au vaincu. Dans l'autre match Tottenham Hotspur va tenter de profiter de la situation pour s'imposer à Nicosie (Chypre) sur le terrain d'Apoël. Ce ne sera, peut-être, pas facile mais c'est du domaine du possible.

Premier grand test de la saison pour Paris Saint Germain mercredi face au Bayern de Munich

Pendant que Neymar Junior et Edison Cavani échangent des mots aigres-doux pour question de leadership, nécessitant une médiation d'Unaï Emery, l'entraîneur, c'est le Bayern de Munich qui, mercredi prochain, va débarquer au Parc des Princes avec la ferme intention de mettre à nu les limites de l'équipe parisienne. Certes, Manuel Neuer le grand rempart ne sera pas là pour cause de blessure. Mais toutes les autres stars du champion d'Allemagne seront là pour défendre leur prestige ainsi que celui de leur équipe. Paris Saint Germain, pour sa part, est très attendu face à une telle opposition de qualité.

Dernièrement, l'Olympique lyonnais a sérieusement mis en difficulté la grande machine parisienne mais l'équipe du président Jean Michel Aulas a été trahie par l'absence de « vrais tueurs » et une gestion du match plutôt approximative par Génesio, l'entraîneur. Or le Bayern de Munich n'est pas le genre à se poser de questions. Car il ne lui manque absolument rien pour tenter quelque chose à Paris. Voilà donc un match qui, sur le papier, promet monts et merveilles. Mais tiendra t-il pour autant toutes ses promesses dans ce groupe B ? Dans l'autre match, celui des malheureux de la première journée, Anderlecht va accorder son hospitalité au Celtic Glasgov dans l'espoir de se racheter. Il sera quand même intéressant, dans le groupe D, de suivre mercredi la querelle des chefs entre Sporting Lisbonne, vainqueur en Grèce devant Olympiakos le Pirée (3-2), et le FC Barcelone qui a puni la Juventus de Turin (3-0) lors de la première journée. Autre duel à ne pas négliger, celui qui opposera dans le groupe C l'Atletico Madrid à Chelsea FC.

Le premier rentre avec un point de son déplacement à Rome (0-0) tandis que le second, at home a tout simplement atomisé Qarabag (6-0).

Programme complet de la 2ème journée

Mardi 26 septembre 2017

Groupe E :
FC Séville-Maribor NK
Spartak Moscou-FC Liverpool

Groupe F:
Naples-Feynoord Rotterdam
Manchester city-Chakhtar Donetsk

Groupe G:
Besiktas Istanbul-R.B Leipzig
As Monaco-FC Porto

Groupe H:
Borussia-Dortmund-Real Madrid
Apoël Nicosie-Tottenham Hotspur

Mercredi 27 septembre

Groupe A :
FC Bâle-Benfica Lisbonne
C.S.K.A Moscou-Manchester United

Groupe B:
PSG-Bayern de Munich
Anderlecht-Celtic Glasgow

Groupe C:
Qarabag-As Roma
Atletico Madrid-Chelsea FC

Groupe D:
Sporting Lisbonne-FC Barcelone
Juventus Turin-Olympiakos de Pirée